

DOCUMENTS INÉDITS RELATIFS
AU
TOMBEAU DE CHAMPLAIN

I.

La traduction anglaise des voyages de Champlain qui se poursuit, en ce moment, sous la direction de la Société Historique de Boston, a attiré l'attention de plusieurs érudits américains sur les recherches qui ont été faites, il y a quelques années, pour la découverte du tombeau de Champlain. On a examiné et comparé les brochures qui ont été publiées sur cette question; mais les preuves apportées de part et d'autre n'ont pas paru concluantes; et l'on émet encore des doutes sur l'endroit précis où furent déposés les restes du fondateur de la Nouvelle France.

Plusieurs personnes nous ayant écrit pour savoir si nous pouvions fournir d'autres renseignements sur ce sujet, nous croyons utile de faire connaître certains documents inédits que nous avons en main, et qui avaient échappés à nos premières recherches.

Nous devons dire tout d'abord que ces pièces authentiques semblent de nature à déconcerter plus d'une idée préconçue, à remettre en question certains faits qui paraissaient bien établis. Le lecteur va en juger par lui-même.

II

En dépouillant, avec mon ami, le regretté M. Laverdière, les papiers originaux que M. Faribault a légués à l'Université Laval, nous avons trouvé une pièce importante pour la question qui nous occupe.

Elle porte pour suscription ces mots écrits sur le revers de la feuille :

Une place située dans la grande place de Québec réservée par M. le Gouverneur.

Voici la copie textuelle de ce document :

Louis Dailleboust Lieutenant général du Roy et gouverneur dans toute l'étendue du Grand

* L'archéologie est à l'histoire ce que la paléontologie est à la science géologique : le fondement, la base de la certitude des révolutions politiques. Malgré son aridité, les recherches qu'elle exige ont un grand attrait pour ceux qui s'y livrent, et, chose plus sérieuse, une importance de premier ordre pour l'histoire d'un peuple ou celle d'un pays. C'est par l'étude des monuments du temps passé que l'on retrouve souvent des faits ignorés, controuvés, oubliés, et dont l'existence prouve et sert de germe à toute une série d'hypothèses, de déductions qui, elles-mêmes, poussent à de nouvelles recherches, conduisant à de précieuses trouvailles. La question à laquelle M. l'abbé Casgrain a consacré la savante dissertation que nous publions aujourd'hui, est une des plus intéressantes de celles laissées dans l'ombre par nos annalistes. Retrouver l'emplacement véritable de la chapelle de Champlain, ce sera retrouver aussi sans doute les restes du fondateur de la colonie de la Nouvelle-France; et cette découverte, qu'auront aidée les travaux de notre collaborateur, ne sera pas l'un des moindres titres de M. l'abbé Casgrain à l'estime des historiens, et à la reconnaissance de ses compatriotes.

A. ACHARD.

Fleuve Saint Laurent en la Nouvelle France rivière et lacs y descendant et lieux qui en dépendent. En vertu du pouvoir à nous donné par Messieurs de la compagnie de la Nouvelle France et sous le bon plaisir d'icelle, en faisant la distribution d'une place située dans l'enclos de Québec. Nous nous sommes réservé une place située dans le dict enclos contre la chapelle Champlain contenant un arpent de terre ou environ tenant du côté du nord est à un chemin qui court sud suest et norouest qui est entre la dicte terre et les terres de l'Eglise paroissiale de ce lieu. D'autre côté au soroest aux terres non concédées d'un bout au norouest à un chemin présente qui est entre la dicte terre et les terres de Jehan Costé d'autre au sud suest à un chemin qui est entre la dicte terre et la d Chapelle Champlain (ici les mots la d Chapelle Champlain sont raturés et remplacés entre lignes par les mots la Grande place) pour en jouir par nous du dict arpens de terre ou environ nos successeurs ou ayant cause à toujours pleinement et paisiblement aux charges qu'il plaira à messieurs de la dicte compagnie nous ordonner, faite au fort Saint Louis de Québec ce dixième jour de february mil six cent quarante neuf

DAILLEBOUST

Quel endroit occupait dans l'enclos de Québec cet arpent de terre que s'était réservé M. D'Ailleboust? L'acte de vente de cette même réserve que nous sommes parvenus à trouver dans les archives du Greffier de Québec, sert à déterminer son emplacement. Voici cet acte qui porte pour suscription les mots suivants :

Contract de rente foncière deue par Jean Jobin à M. Le D'Ailleboust—30 juin 1658.

Par devant Jean Baptiste Puvret notaire en la Nouvelle France et tesmoins soussignez fut présent en sa personne messire Louis D'Ailleboust chevalier seigneur de Conlonges gouverneur et lieutenant général pour le Roy en ce pays estendu du fleuve St. Laurent, Lequel a reconnu et confessé avoir baillé, cédé, et transporté à titre de rente foncière de bail d'héritage annuelle et perpétuelle non rachetable du tout à tousiours et prometgarantir de tous troubles et empeschemens généralement quelconques à Jean Jobin Me thailleur d'habys habitant de ce pays à ce present preneur et acquereur au dit tître pour luy, ses heirs et ayans cause, Une place seize en cette ville de Québec, contenant demy arpent de terre ou environ faisant moitié d'un arpent de terre au d seigneur bailleur appartenant, Joignant d'un côté à la rue qui passe entre l'Eglise parrochiale et la d terre, d'autre côté à Jacques Boessel en partie et à Louis Costé, d'un bout à une rue qui passe entre le fort des sauvages et la d terre, Et d'autre bout à la place d'Abraham Martin en partie et aux terres non concédées, au dict seigneur bailleur appartenant par concession qu'il en a prise le dixième jour de february mil six cent quarante neuf, Ratifiée et signée par Monsieur de Lauson cy devant gouverneur de ce pays le vingt deuxième jour d'Auril mil six cent cinquante deux.

D'après ce contrat, il appert que le terrain réservé par M. D'Ailleboust était borné, d'un côté, par la rue qui passe entre l'église paroissiale et la dite terre, c'est-à-dire par la rue Buade d'aujourd'hui; d'un autre côté, par la rue qui passe entre le fort des sauvages et la dite terre; c'est-à-

dire la rue du Fort actuelle. On sait que l'ancien fort des sauvages Hurons, réfugiés à Québec, occupait le carré où se trouve maintenant le Bureau de Poste.

Le troisième côté, d'après le titre de M. D'Ailleboust, avait pour borne, au nord-ouest, un chemin présente qui est entre la dite terre et les terres de Jehan Costé, c'est-à-dire la petite rue du Trésor. On a une preuve que Jean Costé avait une propriété précisée ment le long des terres de l'église paroissiale, l'année même où fut fait l'acte de réserve de M. D'Ailleboust, dans le document qui suit que nous avons copié au greffe de Québec. C'est un extrait du contrat de mariage de Pierre Soumande et de Simone Costé, passé le 15 novembre 1642. On voit, en effet, par ce contrat que Jean Costé et Anne Martin, sa femme, donnent à leur fille Simone Costé une maison seize à Québec joignant d'un côté les terres appartenantes à l'église paroissiale du dit Québec et d'autre côté la maison et terre appartenantes à Martin Boutet.

Le quatrième côté de la réserve se trouvait borné, d'après l'acte de cette réserve, par les terres non concédées, c'est-à-dire par la Place d'Armes actuelle, dont la plus grande partie a toujours été un terrain public.

S'il était besoin d'autres preuves, nous pourrions référer à un ancien plan de la Censive de la Fabrique de Québec qui se conserve aux archives de la Basilique. Sur ce plan, Jean Jobin est désigné comme propriétaire de la moitié du terrain réservé par M. D'Ailleboust, joignant la rue du Trésor. Il a pour voisin, à l'encoignure de cette rue et de la rue Buade, Jacques Boisselle, qu'on voit mentionné dans l'acte de vente consenti à Jean Jobin; et à l'encoignure de la rue du Trésor et de la rue Ste. Anne, Martin Boutet, dont il est parlé dans le contrat de mariage de Pierre Soumande, cité plus haut. (Voyez ci joint le Plan de la Censive de la Fabrique de Québec, dont nous reproduisons la partie essentielle à notre sujet.)

Il paraît donc évident, d'après tout ce qui précède, que la réserve de M. d'Ailleboust était comprise entre la rue du Trésor, la rue Buade, la rue du Fort, et la Place d'Armes.

III

Maintenant qu'était-ce que cette chapelle Champlain qui se trouve désignée en deux endroits dans le titre de M. d'Ailleboust? Il est vrai que la seconde fois que ce nom est mentionné, c'est-à-dire dans la désignation de la limite du côté du sud-

sud-est, il est ensuite raturé pour être remplacé par les mots la Grande Place.

Mais cela ne suffit pas pour faire nier l'existence de cette chapelle qui est déjà mentionnée, quelques lignes plus haut, dans ce même acte. On peut s'expliquer, d'une manière assez probable, le motif qui a déterminé cette modification; c'est que l'espace qu'occupait la chapelle Champlain n'était pas suffisant pour servir de borne unique de ce côté. Vient probablement pourquoi on y a substitué les mots la Grande Place, comme étant une désignation plus précise.

Par l'examen des titres sus-mentionnés, on est amené à conclure que cette chapelle Champlain s'élevait dans le carré où se trouve construit aujourd'hui le bureau de poste.

Etait-ce la chapelle qui renfermait le sépulchre particulier où avaient été déposés les restes du fondateur de la Nouvelle-France, et où furent inhumés plus tard M. Gand et le Père Rymbaut?

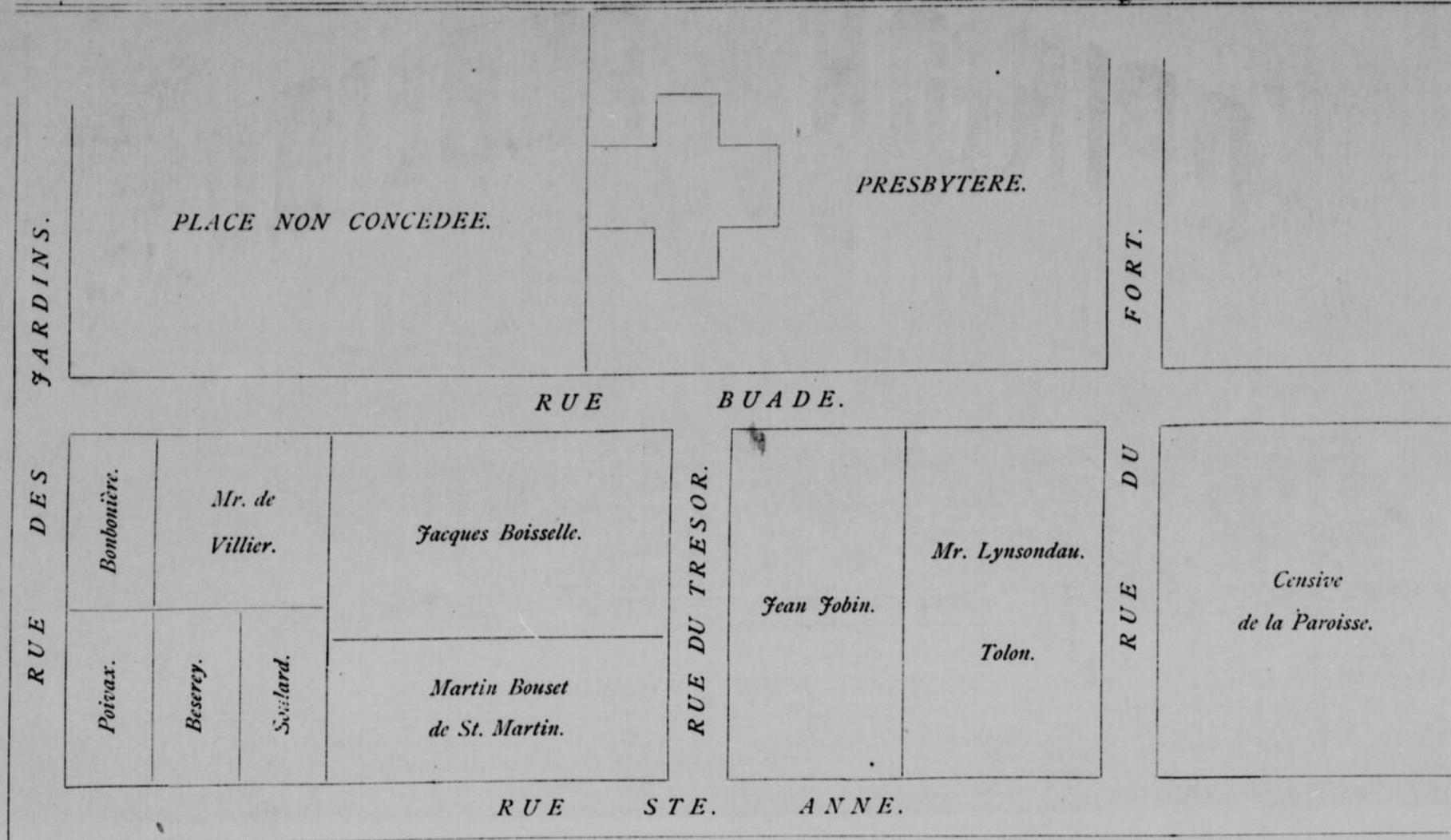
Qu'on relise pour mieux en juger, les actes de sépultures de ces deux personnes, et le passage de la Relation des Jésuites relatifs à la sépulture du Père Rymbaut :

Le 20 de May le lendemain de la Pentecoste 1641 mourut François D. Redit Mr. Gand Commissaire General au magasin de Kébec et ce en la chambre qui est sous la Sacristie et chapelle dudit Kébec où il avait passé l'hiver. Le même jour on chanta les vespres des trépassés pour luy et le lendemain 21 du même mois après l'office des morts et la messe chantée solennellement il fut enterié en la chapelle de M. de Champlain.

Le 22 d'octobre (1642) fut enterié dans la chapelle de M. de Champlain le Père Charles Rimbaut.

M. le Gouverneur qui estimait sa vertu, est-il dit dans la Relation de 1643 en parlant de ce Père, désira qu'il fut enterié près du corps de feu M. de Champlain, qui est dans un sépulchre particulier, érigé exprès pour honorer la mémoire de ce signalé personnage, qui a tant obligé la Nouvelle-France. (Relations des Jésuites, 1643, p. 3, édition de 1858).

Comment et à quelle époque cette chapelle Champlain fut-elle détruite? On ne trouve aucun vestige de son existence après l'année 1649. Etait-elle tombée peu à peu en ruines pendant l'occupation de ce terrain par les sauvages Hurons; ou bien a-t-elle été démolie lors des premières constructions qui ont été faites le long de la rue du Fort ou de la rue Buade? Si elle s'élevait à peu de distance de l'une ou de l'autre de ces deux rues, la voûte sépulcrale qu'elle a pu renfermer a dû nécessairement être mise à découvert alors et détruite pour faire place aux caves profondes qui règnent sous les maisons de ces rues.



Collationné par moi, Secrétaire Général de la Compagnie des Indes Occidentales,

à Paris, ce 10 Mai 1674.

PLAN DE LA CENSIVE DE LA FABRIQUE DE QUEBEC.

(Signé) DAULIER DESLANDES.

Dans l'hypothèse où la chapelle Champlain aurait été au centre du terrain, quelques vestiges auraient pu en subsister sous le sol. C'est dans cet espoir que nous avons fait faire plusieurs excavations en différents endroits de la cour du bureau de poste; mais nous n'avons trouvé aucune trace de fondations ou de murailles quelconques. Le sol, que nous avons fait creuser jusqu'au roc vif, ne paraissait pas avoir été remué.

Il n'est pas impossible qu'à l'époque de la ruine de la chapelle Champlain, le sépulcre dont il est parlé dans la Relation de 1643 ait été ouvert, qu'on ait fait la translation des restes qui y étaient déposés, sans qu'on ait songé à mentionner cette sépulture dans les registres. On trouve un exemple d'une pareille omission à une époque beaucoup plus rapprochée de nous. Après l'incendie de l'église des Récollets, en 1796, les ossements de plusieurs personnages assez importants, entre autres celui du comte de Frontenac, furent transportés et inhumés dans la cathédrale de Québec. Or, c'est en vain qu'on cherche, dans les registres, l'acte de cette inhumation. Pourtant le curé de Québec d'alors n'était rien moins que celui qui fut plus tard Mgr. Plessis. Ce n'est qu'en feuilletant dans les cahiers d'annonces de la cure que j'ai pu constater cette sépulture. Voici ce qu'on lit, dans l'un de ces cahiers, à la date du 14 septembre 1796 :

Dans la mesure des B.B. P.P. Récollets, on a trouvé les ossements réunis d'un certain nombre d'anciens religieux, et même quelques cendres des anciens gouverneurs du pays, qui y avaient été enterrés. On a mis tous ces précieux restes dans un cercueil pour être transportés et inhumés dans la cathédrale. Cette translation se fera immédiatement après la grand'messe de ce jour, et vous êtes priés d'y assister. — (Livre de prières, 17e Dimanche après la Pentecôte, 1796.) (1)

Ne peut-on pas supposer que l'omission qui a été faite dans les registres, en 1796,

après l'inhumation des restes qui furent retirés des décombres de l'église des Récollets, ait pu avoir lieu à l'époque de la démolition de la chapelle Champlain?

Quoi qu'il en soit, les documents inédits, que nous publions aujourd'hui, fournissent la matière à de nouvelles dissertations.

Il est regrettable sans doute que ces documents ne viennent pas à l'appui des recherches qui ont été faites pour retrouver le tombeau de Champlain; qu'ils ébranlent même les convictions qu'on a pu se former après un examen consciencieux des pièces authentiques déjà connues. Cependant nous n'avons pas cru inutile de faire connaître ces documents nouveaux dans l'intérêt de la vérité historique; d'autres pourront s'y joindre plus tard, qui finiront peut-être par résoudre définitivement cette question, l'une des plus difficiles et des plus étudiées de notre histoire.

L'abbé H. R. CASGRAIN.

Rivière-Ouelle, 29 octobre 1875.

ECHOS DE PARTOUT

Le *Lohengrin*, l'opéra de Richard Wagner, a obtenu à Londres un véritable succès.

On paie à Brooklyn, N. Y. \$110,850 par année pour la musique dans 225 églises.

Depuis l'année 1800, l'Angleterre a eu 49 guerres, la France 38, la Russie 22, l'Autriche 12, la Prusse 8. Et malgré les promesses de paix, on en attend une autre.

Le grand télescope du système Foucault, qui était en construction à l'Observatoire de Paris, vient d'être terminé. On se propose de l'inaugurer par l'observation complète de la planète Mars.

L'Académie des sciences vient d'être autorisée à accepter le legs de 4,500 francs de rente fait par M. Gerdil pour être partagé entre deux jeunes médecins qui se seront livrés à l'étude des effets curatifs des eaux minérales.

Un acteur italien, célèbre par des rôles de polichinelle, Pasquale Altavilla, vient de mourir à Naples. En même temps qu'il était comédien des plus spirituellement comiques, Altavilla était un auteur d'une verve intar-

sable, et quelques voyageurs français, l'ayant vu jouer dans ses propres œuvres, le compa-

raient volontiers à Molière. Un compositeur italien, Alexandre Orsini, avait rassemblé une riche collection d'œuvres musicales et d'ouvrages sur la musique, bien connue des musiciens, mais ouverte à un très-petit nombre d'élèves. Le gouvernement italien vient d'acquiescer cette collection, et il en a confié le dépôt à l'Académie de Sainte-Cécile, l'association musicale la plus ancienne de l'Europe, puisqu'elle a été fondée en 1583 par l'illustre Palestrina.

La laine de fer résulte du passage d'un courant de vapeur dans le jet de scories sortant d'un haut fourneau. Ce passage dans les scories fluides produit des filaments métalliques, souples, fins, élastiques, assez longs, souvent blanc brillant et semblables à des fibres de coton. Cette matière, constituant un corps remarquable par sa mauvaise conductibilité de la chaleur, pourra être employée avec avantage comme couverture, partout où l'on voudra s'opposer à la déperdition du calorique.

La pêche en France occupe actuellement plus de 100,000 hommes, la pêche maritime bien entendu. Depuis le commencement du siècle, ce genre d'industrie n'a fait que croître, sans cependant réaliser des progrès aussi rapides que dans les pays du Nord. En 1820, la pêche n'occupait que 35,000 hommes; en 1830, 50,000; en 1840, 60,000. Aujourd'hui, la pêche maritime donne un produit de 60 millions de francs, dont 25 environ pour la pêche côtière, le reste étant produit par le hareng, la morue, la sardine, maquereaux, anchois.

Tandis qu'en 1820 l'expédition à Paris du poisson frais était à peu près nulle, elle était en 1860 de plus de 10 millions de kilogrammes, et aujourd'hui elle dépasse de beaucoup ce dernier chiffre.

Le Secrétaire, ainsi désigné de la plume qu'il porte sur un côté de la tête et qui, par sa situation, rappelle celle que les écrivains posent sur leur oreille, a également reçu le nom de serpentinaire à cause de son genre de nourriture. Ce bel oiseau, en ce moment l'une des curiosités du Jardin d'Acclimation, est un grand échassier, haut monté sur des jambes garnies de plumes. D'un coup de son bec crochu comme celui des oiseaux de proie, le serpentinaire coupe et brise un serpent; il s'attaque aux plus venimeux sans paraître impressionné par leurs morsures.

Dans les colonies de la Guadeloupe et de la Martinique comme dans les colonies anglaises des Antilles, le serpentinaire a rendu des services signalés en s'attaquant à l'un des serpents réputés des plus dangereux, le trigonocéphale, à tête en forme de fer de lance, plus dangereux encore que le serpent à sonnettes.

LES CANADIENS DE L'OUEST

CHARLES DE LANGLADE

IX

Quelque temps après ce hardi coup de main, Langlade prit une part active à la bataille des Plaines d'Abraham, du 13 septembre 1759. Il sembla se surpasser dans cette malheureuse journée qui allait anéantir nos dernières chances de succès, et où

Montcalm était tombé comme tombe un héros, Enveloppé et sa mort dans un rayon de gloire. Au lieu même où le chef des conquérants nouveaux, Wolfe, avait rencontré la mort et la victoire.

O. CHENAZIK.

Langlade fut non-seulement le témoin attristé de ce désastre, il eut encore la douleur de voir tomber à ses côtés ses deux frères, qui, comme tant d'autres, payèrent noblement leur dette à la patrie.

De Gère, l'un des compagnons de Langlade, affirme que personne ne savait montrer plus de sang-froid que lui sur un champ de bataille. Il semblait se complaire au milieu du cliquetis des armes et des cris des combattants. Il raconte que des décharges trop rapides ayant échauffé son fusil un jour, au point de ne pouvoir s'en servir pendant quelques instants, il tira sa pipe de sa poche, la remplit de tabac, battit le briquet, puis l'alluma, paraissant aussi calme au milieu de la canonnade et du sifflement des balles que s'il eût été tranquillement assis au feu du bivouac.

Le commandant de Québec, M. de Ramezay, ayant capitulé six jours après cette malheureuse bataille, Langlade fut de ceux qui orurent à la lâcheté de cette mesure, et il quitta la place avec ses compagnons, l'âme pleine de dégoût. A la sommation de se rendre, Langlade eut riposté comme autrefois l'héroïque Frontenac à l'envoyé de Phipps: «C'est par la bouche de mes canons et à coups de fusil que je répondrai à votre général.»

La capitulation signée, les troupes anglaises prirent immédiatement possession de la ville. La chute de Québec, accueillie

(1) Cette note a été communiquée à M. l'abbé Tanguay qui l'a publiée dans son *Dictionnaire Géographique*. À l'article Frontenac, M. Laverdière, ayant parlé de M. l'abbé Plante, l'un de nos chercheurs infatigables, de ce curieux passage du *Livre de Prières*, celui-ci lui dit alors l'avoir remarqué lui-même quelques années auparavant.

en Angleterre avec un enthousiasme incroyable, jeta, par contre, la consternation dans le pays, qui, après un dernier et glorieux effort, allait forcément succomber devant les forces envahissantes de l'ennemi.

X

Langlade partit pour la Baie-Verte après ces malheureux événements, et revint au Canada de bonne heure l'année suivante. Une commission de lieutenant, signée par Louis XV, l'y attendait, en récompense de ses services. Elle était conçue dans les termes suivants :

" DE PAR LE ROY.

" Sa Majesté ayant fait choix du Sr. Langlade pour servir en qualité de Lieutenant réformé à la suite des troupes entretenues en Canada, Elle demande au Gouverneur, son Lieutenant-Général de la Nouvelle-France, de le recevoir et de le faire reconnaître en la dite qualité de Lieutenant réformé de tous ceux et ainsi qu'il appartiendra.

" Fait à Versailles, le pr. février 1760.

" Louis."

En l'absence de renseignement positif, nous avons tout lieu de croire que Langlade combattit sous le chevalier de Lévis lorsque cet intrépide général, à la tête des nobles débris des troupes françaises et des milices canadiennes, triompha pour une dernière fois, le 28 avril 1760, sur le théâtre même de la défaite de Montcalm. Des renforts considérables venus à temps d'Angleterre rendirent malheureusement inutiles les prodiges de bravoure accomplis par les Canadiens, et il leur fallut se résigner, en face de l'abandon cruel de la France, à voir le pays tomber aux mains de leur ennemi séculaire.

Dans un effort suprême en vain nos vieux soldats cueillaient sous nos remparts des lauriers inutiles, car un roi sans honneur avait livré leurs bras, sans donner un regret à leurs plaintes stériles.

O. CERMATIE.

Le gouverneur de la colonie, M. de Vaudreuil, ne conservant plus d'espoir de pouvoir résister aux Anglais, donna à Langlade, le 3 septembre 1760, les instructions suivantes :

" PIERRE RIGAUD, MARQUIS DE VAUDREUIL, Grand Croix de l'Ordre Royal et Militaire de St. Louis, Gouverneur et Lieutenant-Général pour le Roi en toute la Nouvelle-France, terres et pays de la Louisiane : —

" Il est ordonné au Sr. Langlade, Lieutenant réformé des troupes de la colonie, que nous avons chargé de la conduite des nations sauvages des pays d'en haut, qui s'en retournent dans leurs villages, de faire le plus de diligence qu'il pourra pour se rendre avec elles à Michillimackinac, de veiller à ce qu'elles ne fassent aucun vol ni aucune insulte aux canots des voyageurs qu'elles pourraient rencontrer dans leur route, de les entretenir toujours dans leur attachement à la nation française en leur faisant sentir que si nous avons le malheur d'être pris par l'ennemi, la colonie ne pourra demeurer tout au plus que quelques mois en son pouvoir, et que si la paix n'est pas faite actuellement elle est vraisemblablement sur le point de l'être.

" Nous prévenons le Sr. Langlade qu'il passera par nos ordres deux compagnies de déserteurs des troupes anglaises, par la voie des pays d'en haut pour se rendre à la Louisiane, lesquelles sont commandées par deux sergents dont l'un Irlandais et l'autre Allemand, tous deux fort entendus et fort capables de faire observer la discipline parmi leur troupe. Le Sr. Langlade aura par conséquent attention que ses sauvages n'engendrent aucune querelle avec ces déserteurs et ne leur fassent aucun vol ni insulte tant qu'ils seront à leur portée ; il leur procurera en outre les facilités dont ils pourront avoir besoin le long de la route et qui pourront dépendre de lui ; il tiendra aussi la main à ce que les Canadiens destinés à mener ces déserteurs ne les abandonnent pas.

" Fait à Montréal, le 3 septembre 1760.

" VAUDREUIL."

Six jours plus tard, Vaudreuil envoya la dépêche suivante à Langlade, dans laquelle il lui annonçait la capitulation de Montréal, et lui en faisait connaître les conditions, surtout celles qui pouvaient affecter directement les habitants des postes de l'Ouest :

" A Montréal, le 9 Jbre 1760.

" Je vous apprend, Monsieur, que j'ai été dans la nécessité de capituler hier avec l'armée du général Amherst.

" Cette ville est comme vous le savez sans défense, nos troupes étaient considérablement

diminuées, nos moyens et nos ressources épuisés.

" Nous étions entourés par trois armées qui réunies formaient 20,000 hommes. Le général Amherst était le 6 de ce mois à la vue des murs de cette ville. Le général Murray à portée d'un de nos faubourgs, et l'armée du lac Champlain était à Laprairie et à Longueuil.

" Dans ces circonstances ne pouvant rien espérer de nos efforts ni même du sacrifice de nos troupes, j'ai pris sagement le parti de capituler avec le général Amherst à des conditions très-avantageuses pour les colons et particulièrement pour les habitants de Michillimackinac.

" En effet, ils conservent le libre exercice de leur religion. Ils sont maintenus dans la possession de leurs biens, meubles, immeubles, et de leurs pelleteries. Ils ont aussi le commerce libre tout comme les propres sujets du Roi de la Grande Bretagne.

" Les mêmes conditions sont accordées aux militaires. Ils peuvent nommer des personnes pour agir pour eux en leur absence. Eux et tous les citoyens en général peuvent vendre aux Anglais ou aux Français leurs biens, en faire passer le produit en France ou l'emporter avec eux s'ils jugent à propos de s'y retirer à la paix.

" Ils conserveront leurs Nègres et Panis ; mais ils seront obligés de rendre ceux qui ont été pris aux Anglais.

" Le général anglais a déclaré que les Canadiens devenaient sujets de Sa Majesté Britannique, et par cette raison le peuple n'a pas été conservé dans la Coutume de Paris.

" A l'égard des troupes, il leur a été imposé la condition de ne pas servir pendant la présente guerre, et de mettre bas les armes avant d'être renvoyés toutes en France.

" Vous ferez donc, Monsieur, assembler tous les officiers et soldats qui sont dans votre poste, vous leur ferez mettre bas les armes, et vous vous rendrez avec eux à tel port de mer que vous jugerez à propos pour de là passer en France.

" Les citoyens et habitants de Michillimackinac seront conséquemment sous le commandement de l'officier que le général Amherst aura destiné pour ce poste.

" Vous ferez passer une copie de ma lettre à St. Joseph et dans les postes des environs, supposé qu'il y reste quelques soldats, afin qu'eux et leurs habitants s'y conforment.

" Je compte avoir le plaisir de vous voir en France avec tous vos Messieurs.

" J'ai l'honneur d'être très-sincèrement, Monsieur,

" Votre très humble
" et très-obéissant serviteur,

" VAUDREUIL.

" Signé en la minute des présentes."

XI

Le mémoire de Grignon (1) s'étonne avec raison qu'avec des états de service aussi remarquables, Langlade soit à peine connu de l'histoire. Il croit cependant que l'oubli qui pèse injustement sur sa mémoire doit être attribué en bonne partie au départ des troupes françaises pour la mère-patrie, après la reddition du Canada, joint à la répugnance naturelle des vaincus de réveiller les souvenirs de cette guerre, si glorieux qu'ils fussent.

Cette observation ne manque pas de justesse. Le *Mémorial de Sainte-Hélène*, faisant allusion aux terribles revers de Napoléon, a dit avec raison que « dans nos derniers moments une foule de hauts faits, de traits historiques ont été se perdre dans la confusion de nos désastres et dans le gouffre de nos malheurs. » Cela doit être également vrai pour nous.

Cependant, nous avons lieu de croire que le silence de l'histoire sur les faits héroïques de Langlade n'est pas dû seulement à cette cause. Ne peut-on l'attribuer en bonne partie aux injustes préventions des troupes régulières contre les milices canadiennes, et qui prenaient leur source dans un sentiment exagéré de leur supériorité militaire ?

Ces préventions ont été partagées par plusieurs généraux français, et Montcalm lui-même n'a pas su y rester étranger. Lévis est l'un des rares commandants français qui surent apprécier le soldat canadien à sa juste valeur : aussi quel merveilleux parti a-t-il su tirer de ses rares qualités militaires !

On peut voir combien certains officiers français aimaient à rabaisser le mérite des Canadiens, par les paroles suivantes qu'un d'entre eux écrivait au ministre de la

(1) *Seventy-two years' Recollections of Wisconsin.*

guerre en France : « Le Canadien est méchant, menteur, glorieux, fort propre pour la petite guerre, très-brave derrière un arbre et fort timide lorsqu'il est à découvert. »

Il nous est facile de traiter avec mépris l'accusation de lâcheté portée contre nos pères, car chaque page de notre histoire en est la réfutation. Pour mieux en faire sentir l'injustice, contentons-nous de constater qu'après la défaite de l'armée de Montcalm, alors que les forces vives du pays semblaient épuisées, on vit l'un des plus beaux et l'un des plus touchants témoignages de courage que puisse donner un peuple. « On n'avait pas, » dit l'un des officiers généraux du temps, « compté sur une armée aussi forte, parce que l'on ne s'était pas attendu à avoir un si grand nombre de Canadiens ; on n'avait eu l'intention d'assembler que les hommes en état de soutenir les fatigues de la guerre ; mais il régnait parmi ce peuple une telle émulation, que l'on vit arriver au camp des vieillards de quatre-vingts ans, et des enfants de douze à treize ans, qui ne voulurent jamais profiter de l'exemption accordée à leur âge. Jamais sujets ne furent plus dignes des bontés de leur souverain. Dans l'armée, ils étaient exposés à toutes les corvées. »

C'est une flagrante iniquité que de vouloir attacher au front d'un semblable peuple le stigmate du lâche, lorsqu'on devrait plutôt lui décerner la couronne du héros.

Il n'est peut-être pas inutile de faire remarquer que le fait d'avoir su alors se battre derrière un arbre ne saurait avoir la signification injurieuse que cette expression semble comporter, et ne milite nullement contre la réputation de bravoure acquise à si juste titre par les Canadiens. Car, c'était alors le meilleur mode de faire la guerre en ce pays, le seul moyen de suppléer à l'insuffisance de notre nombre, de ménager des forces que notre affaiblissement graduel ne nous permettrait pas de prodiguer, et de préparer des surprises fatales à l'ennemi, témoin, entre autres, la glorieuse bataille de la Monongahéla.

Si les généraux français eussent moins aimé à combattre à l'europpéenne, c'est-à-dire « à découvert » ; s'ils eussent mieux compris l'absolue nécessité de ne faire que « la petite guerre » dans l'état d'épuisement, en fait d'hommes, de vivres et de munitions, où nous nous trouvions, ils n'auraient peut-être pas commis parfois des erreurs aussi préjudiciables à notre cause. Pour ne parler que de Montcalm, l'un des officiers français présents à la bataille des Plaines d'Abraham, on lui reproche, entre autres fautes graves, « de n'avoir pas su profiter de la nature du terrain pour placer, par pelotons dans les bouquets de bois, les Canadiens, qui, arrangés de la sorte, surpassent certainement, par l'adresse avec laquelle ils tirent, toutes les troupes de l'univers. »

Dans une lettre en date du 23 octobre 1757, adressée au ministre de la guerre, le marquis de Vaudreuil montre le peu de cas que l'on faisait des Canadiens, dont il se montra toujours le zélé défenseur : « Les troupes de terre, dit-il, sont difficilement en bonne union et intelligence avec nos Canadiens ; la façon haute dont leurs officiers traitent ceux-ci produit un très-mauvais effet. . . . Les Canadiens sont obligés de porter ces messieurs sur leurs épaules dans les eaux froides et se déchirent les pieds sur les rochers ; et si, par malheur poureux, ils font un faux pas, ils sont traités indignement. » On voit que la morgue qu'affectent certains Anglais de nos jours vis-à-vis des enfants du sol n'est pas chose nouvelle. Nous souffrions alors de l'excès de suffisance de l'Européen tout comme aujourd'hui.

Il n'y a rien d'étonnant, en présence de ces faits, si les Canadiens, après les états de service les plus brillants, n'ont pu sou-

vent atteindre que des postes secondaires, et se sont vus préférer des officiers de moindre valeur, dont le principal mérite, en bien des cas, était d'être « gentilhomme de naissance (2) », ou d'être né de l'autre côté de l'Atlantique.

On ne peut encore expliquer autrement que par ces préventions contre les Canadiens le silence de l'histoire, par exemple, sur la part importante qui revient à Langlade dans la victoire de la Monongahéla si l'on en croit son témoignage, joint aux déclarations formelles du général Burgoyne et d'un autre officier de l'armée anglaise, il aurait été le véritable vainqueur de cette bataille. Cependant son nom ne figure même pas dans les relations françaises, où l'on a inscrit scrupuleusement les noms d'officiers inférieurs.

Même silence systématique sur d'autres faits non moins méritoires. Sans le témoignage autorisé d'un officier écossais, M. Johnstone, auteur du *Dialogue des Morts entre Montcalm et Wolfe* (3), nous ignorions le coup de main hardi que Langlade avait projeté, avant la funeste bataille des Plaines d'Abraham, pour tailler en pièces une bonne partie de l'armée de Wolfe, ce qui eut pu avoir pour résultat de conserver le Canada à la France. D'autres relations, il est vrai, signalent cette audacieuse entreprise ; l'une d'elles reconnaît même que toute l'armée française regretta qu'on n'eut pas profité d'une si belle occasion de battre l'ennemi ; mais elle se garde bien de rattacher le nom de Langlade à cet exploit. Tout cela ne ressemble-t-il pas à une véritable conspiration — la conspiration du silence contre un homme d'une valeur incontestable, qui paraît avoir porté ombrage à certains personnages du temps ?

Le jour commence heureusement à se faire sur ces faits. De nouveaux documents, de nouvelles pièces authentiques s'exhument incessamment et mettent en lumière les noms d'hommes injustement ignorés, auxquels l'histoire saura bien témoigner la profonde admiration que les mesquines jalousies ou la mauvaise foi de leurs contemporains leur ont trop souvent refusée. Pour nous avoir été tardivement révélée, leur gloire n'en sera ni moins éclatante ni moins durable.

JOSEPH TASSÉ.

(A continuer)

RECETTES. — ECONOMIE DOMESTIQUE

Moyen de distinguer les bons champignons des mauvais. — Divers auteurs affirment que l'on peut distinguer les bons des mauvais, à l'aide du procédé suivant : On prend un oignon blanc, ordinaire, on le coupe en deux, on enlève son enveloppe extérieure et on met cuire une de ses moitiés avec les champignons suspects. Si l'oignon reste blanc après avoir bouilli, les champignons sont bons ; si au contraire, il prend une teinte bleuâtre ou noirâtre, il faut se méfier et craindre que, parmi les champignons, il y en ait de vénéneux.

Caractères distinctifs de la bonne avoine. — Il y a de l'avoine de plusieurs espèces ; quelle qu'en soit la variété, il faut, pour qu'elle jouisse de la propriété d'un bon aliment, qu'elle soit pesante, qu'elle coule et s'échappe facilement des doigts ; que son écorce soit brillante et lustrée ; qu'elle soit sans odeur bien sensible, que son amande soit serrée, blanche et lisse en l'écrasant dans la bouche une saveur agréable et farineuse ; qu'elle soit débarrassée de ses balles ou calices ; qu'elle ne soit pas mêlée de mauvaises graines, surtout celle de la fausse moutarde ou saine, ou de corps étrangers, terre, plâtras, cailloux, etc. L'hectolitre de bonne avoine doit peser 50 kilogrammes.

Ortie : Son utilité, parti qu'on peut en tirer. — Depuis longtemps déjà, la Suède regarde cette

(2) On peut juger des chances d'avancement que cette qualité pouvait offrir par la réponse suivante de M. Berryer, ministre de la marine en France en 1760, à la duchesse de Mortemart, qui lui recommandait Vaucelin, un héros de la dernière guerre au Canada : « Madame, je sais très-bien que M. Vaucelin a servi le roi merveilleusement comme un héros ; mais il n'est pas gentilhomme de naissance, et je dois pourvoir aux demandes d'un grand nombre d'officiers de grandes familles. Il s'est formé dans le service marchand au temps où chaque soldat portait le bâton de maréchal dans sa giberne.

(3) Le P. Martin, auteur de *Montcalm en Canada*, dit que ce dialogue révèle beaucoup de faits curieux et qui paraissent inconnus à l'histoire.

plante comme un excellent fourrage, et partout dans cette contrée elle est cultivée en grand. C'est, en effet, une ressource précieuse pour l'agriculture; car, d'une part l'ortie pousse partout; d'autre part elle est plus précieuse que tous les autres fourrages. Les vaches la recherchent avec avidité. On a remarqué comme fait curieux que toutes celles qui s'en étaient spécialement nourries fournissaient un lait plus abondant en quantité et plus savoureux en qualité. Le caséum augmente et le beurre est plus agréable au goût. Il est vrai que ces animaux dédaignent les orties trop récentes dont ils redoutent les piqures; mais le cultivateur n'a qu'à prendre la légère précaution de les laisser se faner quelques heures avant de les mêler aux aliments des bestiaux.

Quant on met des orties cuites ou hachées dans la pâte des poules, celles-ci fournissent des œufs en plus grande quantité. Les dindeaux étant très délicats à élever et demandant beaucoup de soins, voici la meilleure manière de les nourrir: on leur donne des feuilles d'ortie cuites, hachées menu avec des jaunes d'œufs durcis; puis on leur fait prendre un remède qui les préservera des maladies auxquelles ils sont sujets; ce remède est composé de quatre poignées de feuilles d'ortie fraîches et de deux de fenouil qu'on fait cuire ensemble pour hacher bien menu avec cinq jaunes d'œufs durcis, trois poignées de son, un quart de poudre à tirer et huit grammes de fleur de soufre. On devra supprimer le soufre au bout de deux jours. Les feuilles d'ortie fournissent un met très-délicats lorsqu'elles sont jeunes. Les maquignons font entrer les graines dans la nourriture des chevaux pour leur donner un air vif et un poil brillant; les racines de cette plante, qu'on fait bouillir en y joignant un peu d'alun et de sel commun donnent une belle couleur jaune. Ainsi, toutes ses parties peuvent avoir un emploi utile dans l'économie et dans les arts.

NOS GRAVURES

La Liberté éclairant le Monde.—Monument commémoratif du centième anniversaire de l'indépendance des Etats-Unis

A l'occasion du centième anniversaire de l'indépendance des Etats-Unis, une grande idée a surgi, et nous sommes heureux d'en donner la primeur à nos lecteurs.

Un groupe d'amis de l'Amérique, connu et apprécié aux Etats-Unis et en France, a conçu la pensée d'associer les deux peuples dans une commune manifestation d'amitié.

Il s'agit d'élever, à l'occasion du glorieux anniversaire, un monument exceptionnel. Au milieu de la rade de New-York, sur un îlot qui appartient à l'Union des Etats, en face de Long-Island, où fut versé le premier sang pour l'indépendance, se dressera une statue colossale, se dessinant sur l'espace, encadrée à l'horizon par les grandes cités américaines de New-York, Jersey City et Brooklyn. Au seuil de ce vaste continent, plein d'une vie nouvelle, où arrivent tous les navires de l'univers, elle surgira au sein des flots; elle représentera: « La Liberté éclairant le Monde. » La nuit, une auréole lumineuse, partant de son front, rayonnera au loin sur la mer immense.

Le monument doit être exécuté en commun par les deux peuples, associés dans cette union fraternelle comme ils le furent jadis pour fonder l'indépendance.

La statue, dont le modèle a été adopté, est l'œuvre de M. Bartholdi. D'une main elle porte haut le flambeau de la liberté, de l'autre elle serre contre elle les tables de la loi et foule aux pieds la chaîne brisée de l'esclavage. Cette statue, haute de 25 mètres, sera en cuivre repoussé; le piédestal aura environ 25 mètres.

L'emplacement est admirablement choisi pour une œuvre colossale de ce genre; les Etats Unis devront ainsi à la France la plus grande statue qui ait jamais été faite.

Cette œuvre éminemment patriotique appelle l'intérêt de tous ceux qui veulent que la France tienne le premier rang dans les souvenirs et l'affection des Etats Unis.

Nos villes, nos sociétés, nos établissements de tous genres tiendront à honneur de figurer sur les listes envoyées en Amérique.

Nous sommes heureux de contribuer à faire connaître cette grande entreprise, bien digne du génie de la France et des traditions de son passé. ILL.

Deux Mois en Islande

Son Excellence Lord Dufferin, dans ses « Lettres des Hautes Latitudes », nous décrit ainsi la capitale de l'Islande :

« La ville se compose d'un assemblage de huttes en bois, surmontées d'un prétentieux pignon, rangées sous un banc de lave, et flanquées à ses extrémités d'un faubourg de cabanes en terre.

« De chaque côté s'étend une plaine désolée, un champ de lave qui, sortie bouillante d'une des portes de l'enfer, s'est précipitée en mugissant vers les flots de la mer. Pas un arbre, pas un arbuste n'atténue l'aride aspect du paysage, et les montagnes sont trop éloignées pour faire un fond de tableau à cette bourgade. Mais à la porte de chaque habitation de marchand flotte un gai pavillon, et lorsque vouserez dans ces rues silencieuses où jamais aucune roue de voitures n'a soulevé un grain de poussière, les vases de fleurs posés sur les fenêtres, derrière de blancs rideaux de mousseline, indiquent que, malgré sa modeste apparence, il y a dans chacune de ces maisons une idée de confort et d'élégance. »

Comme l'émigration islandaise se dirige aujourd'hui vers le Canada, nos lecteurs nous sauront gré d'emprunter au volume *Deux Mois en Islande*, du capitaine Burton, qui a séjourné plusieurs mois dans l'île, la partie d'un des dialogues qui forment son ouvrage.

Nous nous garderons bien de rien ôter aux piquants aperçus du capitaine Burton de leur tour personnel. Ils viennent d'être publiés sous la forme d'un entretien avec un ami, qui contient en peu de lignes la matière d'un volume, et nous trouvons cette façon de propager l'histoire et la géographie si simple, si claire, si pratique, que nous nous estimons heureux de pouvoir recueillir cette conversation.

Le capitaine Burton était parti pour l'Islande au commencement de juin; il vient de rentrer après une absence de deux mois.

Ceci dit, nous citons textuellement.

L'Ami.—Permettez-moi de vous demander, si ce n'est pas être trop indiscret, comment il se fait que vous soyez ici ?

Burton.—Comme vous le savez, je suis en congé de convalescence, et j'en ai profité pour accepter l'invitation, qui m'a été adressée par une Compagnie financière, d'aller en Islande pour y étudier certaines solfatares où elle est fortement intéressée. Il y existe, en effet, deux grands dépôts de soufre, l'un d'eux est le *My-Vatn*, ce qui signifie le *Lac des Moustiques*. J'ai toujours pensé que deux choses sont absolument nécessaires au développement de l'Islande: d'abord l'extension des pêcheries, et ensuite une sérieuse émigration.

L'Ami.—L'Islande est-elle donc trop peuplée ?

Burton.—Oui, pour ses ressources naturelles. La population actuelle est de 70.000 âmes, et les annales du pays ne relatent rien de pareil.

L'Ami.—Quelle est la physionomie des fermes et des gens qui les habitent ?

Burton.—Ces fermes sont composées d'un monceau de terre que j'appellerai *intérieure*, étant entourée de murs grossiers, et d'une quantité indéfinie de sol extérieur.

L'Ami.—Combien existe-t-il ordinairement d'individus dans ces fermes ?

Burton.—Vous pouvez prendre une moyenne de dix pour chacune.

L'Ami.—Quel est le culte religieux des Islandais ?

Burton.—C'est le luthérianisme, tel qu'il est observé en Danemark et en Suède.

L'Ami.—Que pensez-vous de leurs prêtres ?

Burton.—Ce sont, d'ordinaire, de très dignes gens, bien rétribués et d'une influence politique considérable. Je ne crois pas qu'il y ait au monde un autre endroit où l'Eglise soit plus dominante.

L'Ami.—Ces peuples sont-ils intelligents, généralement parlant ?

Burton.—Ils ne brillent pas précisément par là; leur esprit est au contraire épais, et ils ont aussi peu d'imagination que leur force corporelle est grande. Cependant il faut reconnaître qu'ils sont bien élevés.

L'Ami.—Pouvez-vous me fournir quelques détails sur la situation sociale du peuple ?

Burton.—En général, une maison contient deux ou trois familles qui, à un moment donné, se séparent pour prendre différentes fermes.

L'Ami.—Et quelle est leur occupation habituelle ?

Burton.—Ils pêchent ou font pâturer les troupeaux de moutons, chaque famille possède aussi quatre ou cinq vaches. Mais c'est surtout à leurs foins qu'ils dévouent toute leur sollicitude.

L'Ami.—Existe-t-il des fabriques dans l'île ?

Burton.—Chaque ferme est pourvue de son propre métier à tisser et on y façonne une admirable étoffe qu'ils nomment *vadmal* et qui ressemble beaucoup à celle qu'on produit aux Shetland, mais vaut beaucoup mieux. Je crois qu'on pourrait facilement en introduire une grande variété d'échantillons sur les marchés anglais. Les Islandais fabriquent aussi des bas excellents et des gants qui n'ont que deux poches, une pour le pouce, l'autre pour les quatre doigts. Tous ces articles sont faits avec la laine des troupeaux, laquelle présente beaucoup de similitude avec celle des chèvres de Cachemyr, est très-douce et très-chaude, et parfaite pour combattre l'humidité.

L'Ami.—Mais en quoi consistent leurs principaux échanges ?

Burton.—Dans le commerce de la laine, du poisson, des peaux d'animaux de mer, phoques, morses, etc.

L'Ami.—Quels sont ceux qui travaillent aux métiers ?

Burton.—Toute la famille s'y met, mais il faut dire que si les femmes sont actives et industrieuses, les hommes, en revanche, aiment assez à ne rien faire.

L'Ami.—Mais un chapitre intéressant, ce me semble, est celui de l'éducation ?

Burton.—Très-sûrement, et je puis vous apprendre qu'il n'y a pas en Islande d'écoles, à proprement parler, par cette raison que les fermes sont éloignées les unes des autres d'environ 10 milles en moyenne. Les enfants sont enseignés par leurs pères ou leurs mères, et l'instruction élémentaire y est à ce point générale que des prêtres ont refusé de marier certains couples parce qu'ils ne savaient ni lire ni écrire. Quand on veut donner à la jeunesse une éducation plus forte, on l'envoie à l'Ecole latine de Reykjavik.

L'Ami.—Et quand il s'agit d'étudier pour se préparer à une profession spéciale ?

Burton.—Dans ce cas, les jeunes gens vont à Copenhague s'ils se destinent à l'étude des lois. Mais pour la médecine ou la théologie, ils peuvent l'apprendre en Islande même.

Le Vieux Liseur

Ce portrait d'une réalité si saisissante et d'un *faire* qui décèle à la fois un goût d'artiste et une habileté de main rare et puissante, fait partie d'une collection intitulée: *Têtes populaires*, dessinées d'après nature.

Le costume pas plus que l'attitude de notre homme ne l'empêcherait d'être académicien. Ce qui rend impossible toute

méprise de ce genre, c'est le doigt indicateur de la main droite qui marque la ligne que suivent les yeux et que prononcent difficilement les lèvres. Notre bonhomme épelle on le voit, on l'entend presque articuler les syllabes.

Quelle tête énergique, et comme le modelé du visage est traité !

Chaque ligne, chaque pli, chaque ride de la figure paraît nette et précise, et toutes concourent à l'effet général.

Ces cheveux clair semés, ces mains robustes où les muscles font saillie, disent toute une vie de labeur et de fatigue.

Quant au vêtement, sorte de vareuse rustique, elle enveloppe notre homme comme d'une draperie, et sous les plis larges et amples, on devine un torse vigoureux de travailleur.

A la ressemblance d'une photographie, ce portrait unit les traits généraux et caractéristiques de toute une classe, la physionomie idéale et réaliste de tout un groupe d'individus. Un tel dessin s'élève à la hauteur d'un poème.

Le Jour du Départ

Cette gravure pourrait sans contredit s'appeler la galerie des immigrants; les types de tout genre posent là au naturel, sous les yeux des passants.

On s'embarquera dans quelques heures; en attendant, assis sur leurs malles dans le *dock* où s'achève le chargement du navire qui doit les emporter en Australie, chaque émigrant annonce, par son attitude et sa mise, les pensées qui l'agitent et la classe sociale à laquelle il appartient.

Dans le coin, à gauche, une famille forme un groupe charmant. La mère tient dans ses bras un jeune baby; le père fume tranquillement sa pipe, et raconte à son fils aîné qui l'écoute avec une attention soutenue, les merveilles de la terre où ils se rendent.

Le calme de ces honnêtes figures, le sourire du père, indiquent un habile artisan sans aucune inquiétude pour l'avenir, car il a un bon état dans sa main, et, comme on le dit vulgairement, son pain au bout de ses doigts.

Quant à cette jeune miss à toilette élégante mais un peu fanée, c'est une gouvernante qui s'en va chercher fortune et sans doute un bon mari dans une contrée où d'iniques préjugés n'empêchent point le vrai mérite et le talent d'être reconnus et appréciés. Elle entrera dans quelque riche famille dont elle épousera le fils aîné.

Ce groupe de vieilles gens sont des bergers écossais, s'en allant retrouver leur fils devenu riche et qui les a fait demander, leur annonçant qu'ils trouveront là d'immenses troupeaux; aussi emmènent-ils leur chien: il est de race pure et fera souche aux antipodes.

L'homme debout, lui, va courir l'aventure, il fera tous les métiers puisqu'il n'en sait aucun; mais jeune, vigoureux, plein de courage et de bonne volonté, il trouvera quelque beau jour sa voie, et, avec de l'économie, deviendra à son tour propriétaire et rentier.

L'individu tenant sa pipe à la main et son voisin de droite sont des agriculteurs expédiés par une association; ils se rendent en Australie afin d'y devenir fermiers, car ils possèdent un petit pécule à l'aide duquel ils exploiteront les terres concédées par la province.

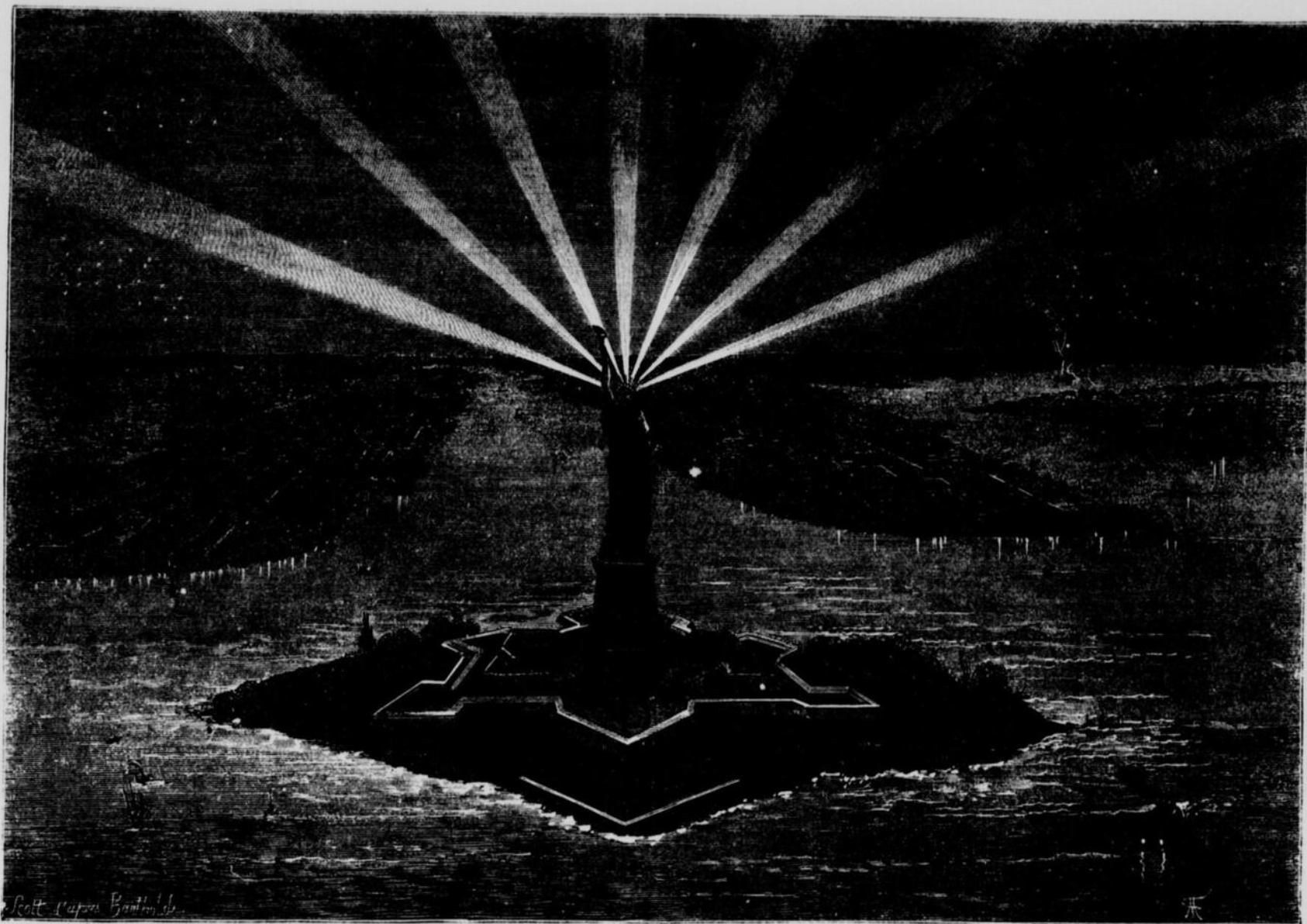
Le dernier, les mains dans les poches, le chapeau sur l'oreille, le cigare aux lèvres, est un viveur décaqué allant cacher sa misère au loin et, pour le moment, plein de sages résolutions.

Il veut une nouvelle vie sur une nouvelle terre; pour racheter son passé, il est disposé à tout souffrir.

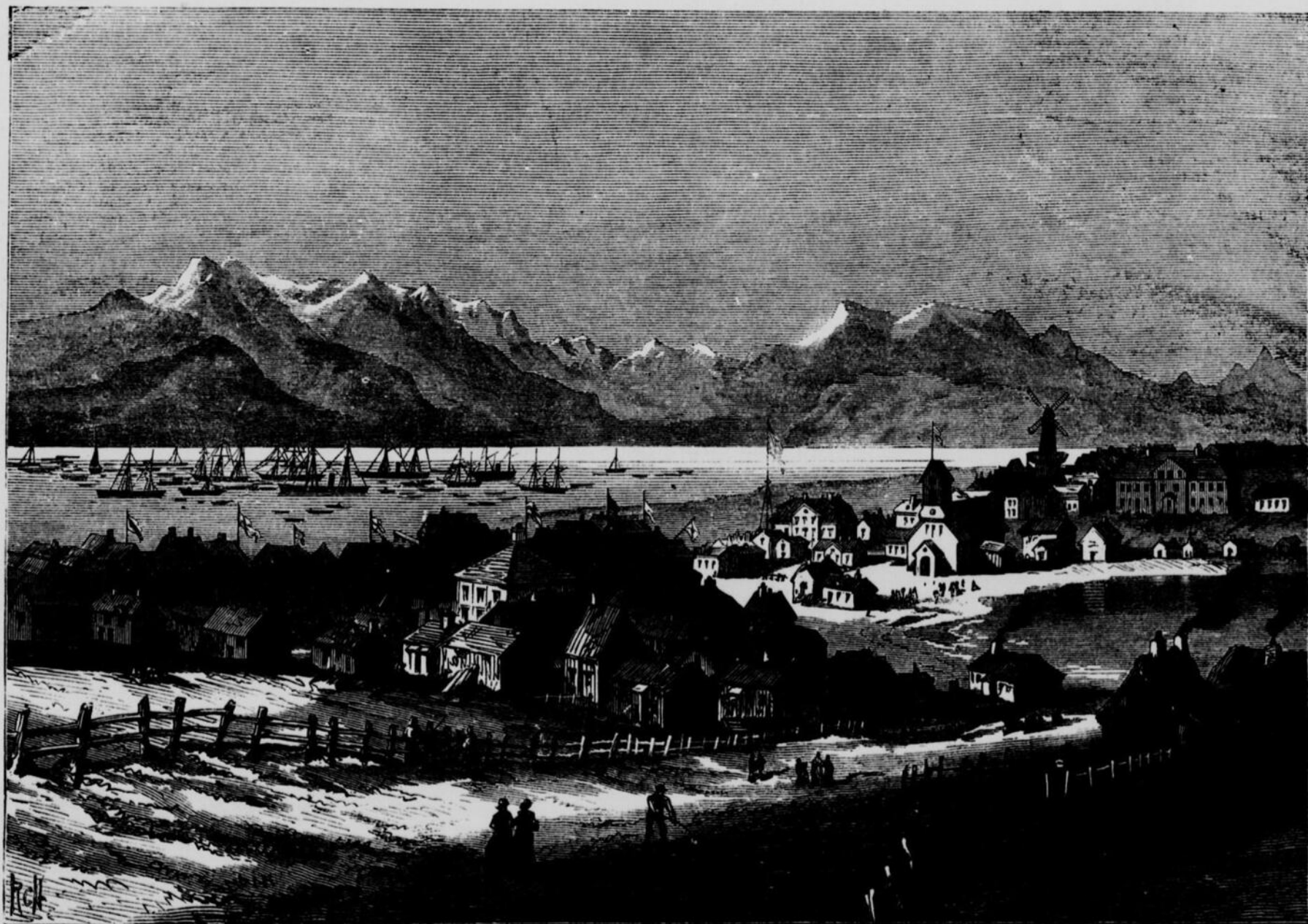
Tous ces gens-là réussiront-ils ?

C'est le secret de l'avenir !

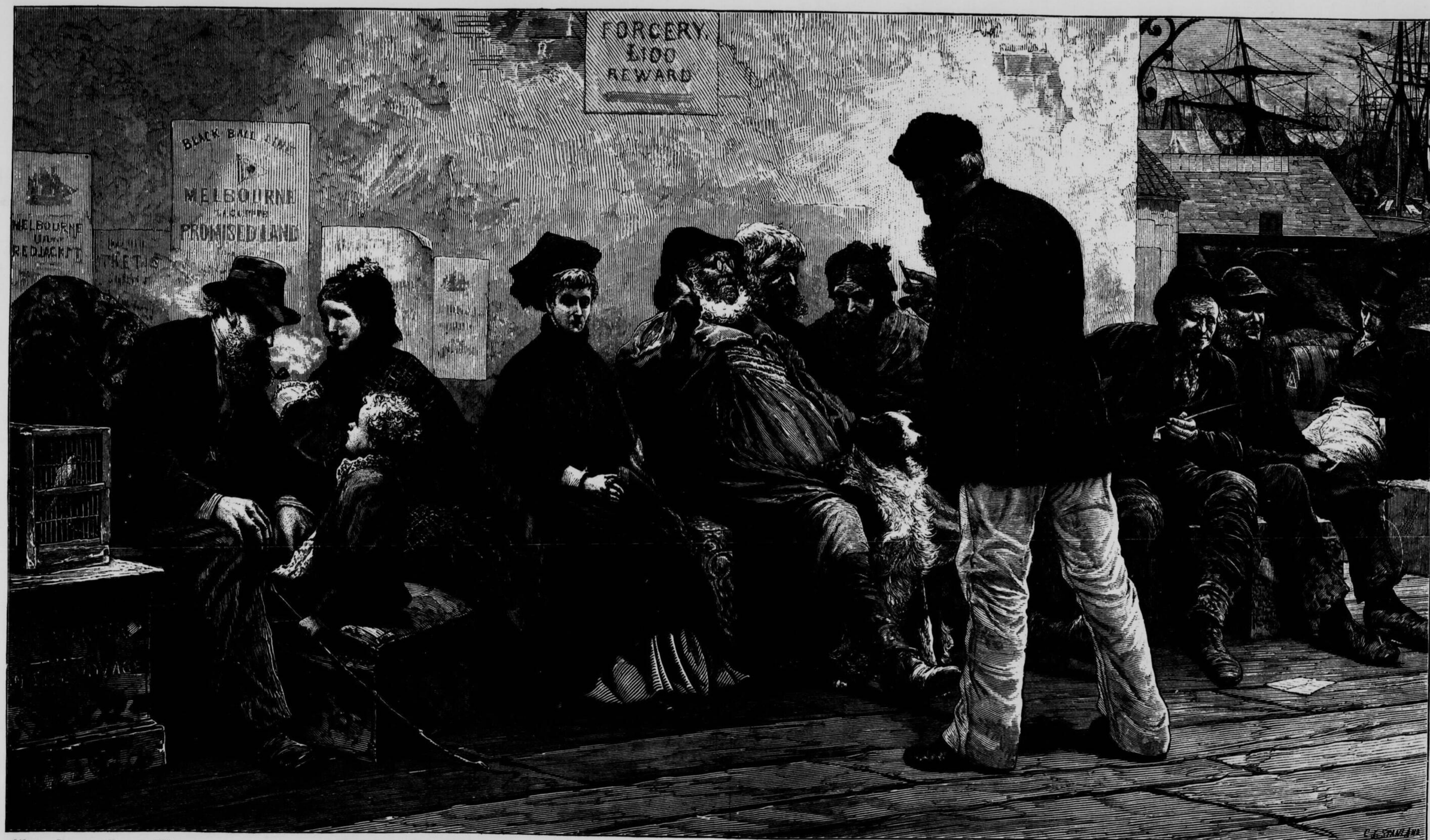
A. ACHINTRE.



LA LIBERTÉ ECLAIRANT LE MONDE.—PROJET DE M. BARTHOLDI POUR LE MONUMENT A ELEVER DANS LA RADE DE NEW-YORK, A L'OCCASION DU CENTENAIRE DE L'INDEPENDANCE DES ETATS UNIS.

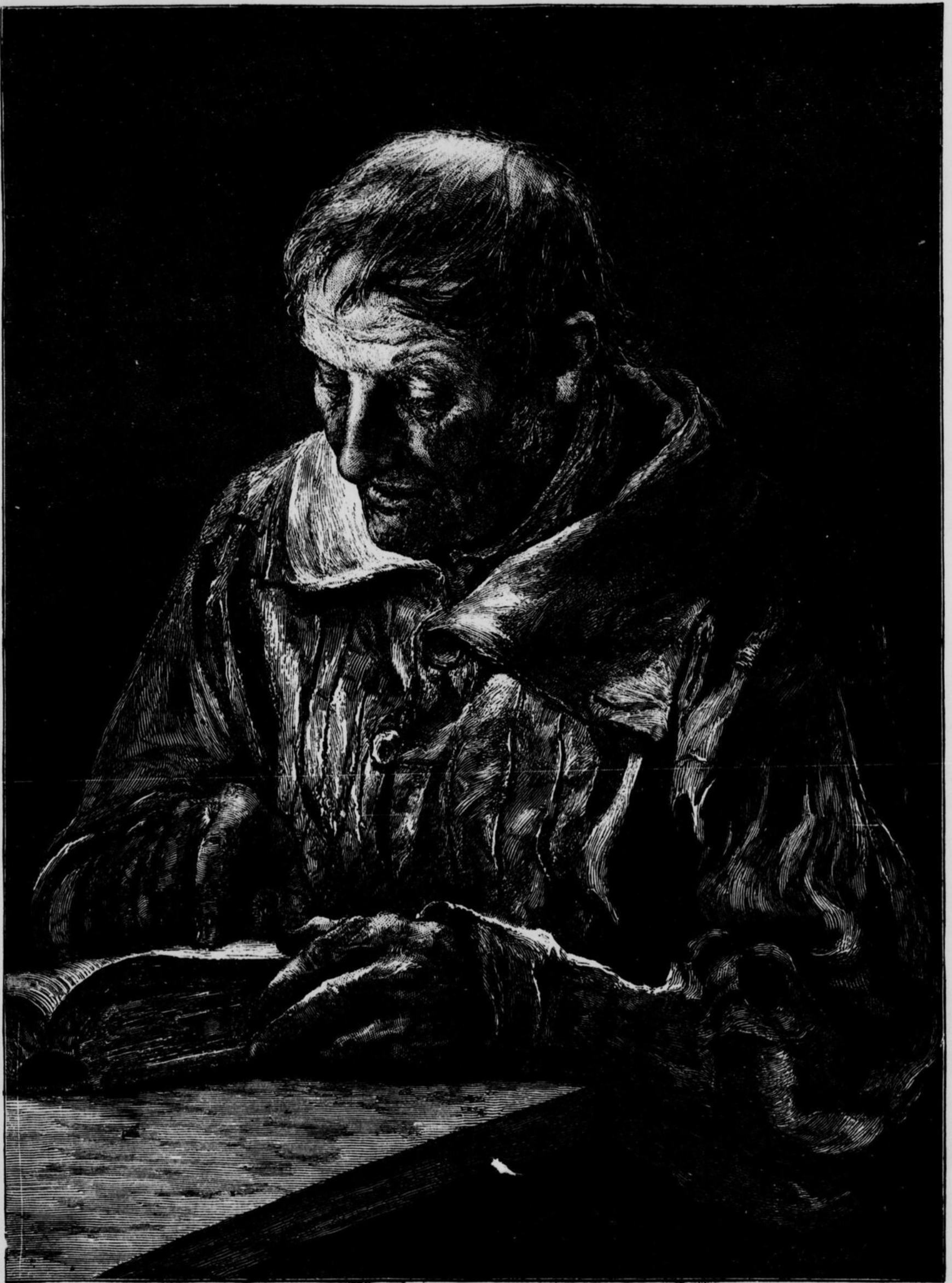


VUE DE REYKJAVIK, CAPITALE DE L'ISLANDE



L'OPINION PUBLIQUE, 4 NOVEMBRE 1875

LE JOUR DU DEPART



LE VIEUX LISEUR

PHILOSOPHIE PRATIQUE DE SOCRATE

« On voit dans l'histoire que Socrate naquit à Athènes, l'an 470 avant J.-C. Fils d'un sculpteur, il passa la première partie de sa vie à travailler dans l'atelier de son père. Mais, aidé des conseils et des discours d'un riche Athénien appelé Criton, il abandonna bientôt l'art pour se livrer à la science, ou, du moins, à la méditation de la sagesse. Il s'occupa de toutes les questions de la philosophie, mais ce fut surtout à l'étude de la philosophie morale qu'il se livra et à laquelle il donna une face et une importance nouvelles. Il regardait comme une folie, dit Xénophon, de consumer l'activité de son esprit à la solution des questions curieuses sur des objets environnés de ténèbres presque impénétrables, objets qui, d'ailleurs, ne sauraient contribuer en rien à notre bonheur, tandis qu'on néglige l'étude des devoirs ou des règles qui doivent servir à diriger notre conduite. Il s'appliqua donc à l'étude des vérités pratiques, laissant de côté toutes les théories abstraites dont on s'occupait alors sur les secrets de la nature et l'origine des choses.

Maintenant, ceci dit, nous entrerons en matière.

Il faut d'abord se rappeler que Xénophon fut contemporain, disciple et ami intime du grand philosophe. Voici ce qu'on raconte à propos des relations qui s'établirent entre Socrate et Xénophon :

Un jour, Socrate, rencontrant le jeune Xénophon dans une rue étroite, lui barra le chemin avec son bâton et lui demanda où était le marché aux vivres. Lorsque celui-ci eut répondu à cette question, il lui demanda où les hommes se forment à la vertu. Xénophon hésita : « Suis-moi donc, lui dit-il, je te l'apprendrai, » et depuis ce moment, il le compta au nombre de ses disciples et de ses amis.

Sous un tel maître, Xénophon fit de rapides progrès dans la philosophie et devint un écrivain distingué. La grande aménité qu'il avait vouée à Socrate le détermina, après la mort si injuste de celui-ci, à réhabiliter sa mémoire, et ce fut dans ce but qu'il recueillit tous les précieux enseignements du philosophe, qu'il groupa dans un traité admirable, intitulé : *Mémoires sur Socrate*, et qu'il livra aux citoyens ingrats d'Athènes comme preuve de sa vertu et de la pureté de ses enseignements. Nous nous permettrons donc d'emprunter à cet ouvrage quelques extraits qui nous feront connaître les idées de Socrate sur les choses les plus ordinaires de la vie et auxquelles nous ajouterons quelques réflexions.

Chers lecteurs, qui m'êtes si indulgents, et vous, aimables lectrices, que ce mot *philosophie* ne vous effraie point, ce n'est pas si aride, si grave, si sévère que vous le pensez.

Nous ne parlerons pas de ce que pensait Socrate sur la sagesse, l'envie, le loisir, le pouvoir politique, le bonheur, etc. ; qu'il nous suffise de dire que celui qui connaissait le bien et le beau, les mettait en pratique, et qui, connaissant le mal, savait s'en garder, passait à ses yeux pour un homme sage et réservé. Quelqu'un lui demandant, un jour, quelle était, selon lui, la plus belle occupation de l'homme ? « Bien faire, » répondit-il. On lui demanda s'il y avait un procédé pour faire bien ses affaires. Non, dit-il ; car je crois que la fortune et l'action sont deux choses opposées ; trouver son bien-être sans le chercher, voilà ce qui s'appelle faire fortune ; mais par son savoir et son zèle arriver au succès, voilà ce que j'appelle bien faire, et ceux qui procèdent ainsi me paraissent réussir. Mais si vous aimez à savoir ce qu'il pensait de la bonne chère, de la colère, de la fatigue, des voyages, etc., lisez

les extraits suivants : Un jour, quelqu'un se plaignait de manger sans plaisir, « Acuménus (1), lui dit-il, enseigne à cela un bon remède. — Et quel est-il ? — De manger moins ; il dit que le plaisir, la bourse et la santé se trouvent mieux de cette abstinence. » Certes, excellent moyen que celui-là, que pour manger avec plaisir il faille manger moins. Seulement, l'histoire ne nous dit pas si ce conseil a été adopté par ce disciple du grand philosophe. . . .

Un autre lui disait qu'il n'avait à boire chez lui que de l'eau chaude : Eh bien, dit-il, quand tu voudras te baigner, elle sera toute prête pour le bain. — Mais elle est trop fraîche pour le bain. — Et ce que tes serviteurs se plaignent d'en boire et de s'y baigner ? — Non, par Jupiter ! et je me suis souvent étonné de voir qu'ils s'en servent avec plaisir. — Réfléchis donc que tu es plus difficile à contenter que tes serviteurs et que tes médecins. »

Quelqu'un, un jour, courroucé d'avoir salué une personne qui ne lui avait pas rendu le salut : « C'est une chose vraiment risible, dit Socrate, que tu ne te fâches pas quand tu as rencontré un malade, et que la rencontre d'un esprit grossier te fasse autant de peine. »

A propos de voyages.

Quelqu'un était effrayé d'avoir à faire le voyage d'Olympie : Et pourquoi, lui dit Socrate, as-tu peur de ce voyage ? Ne passes-tu pas le jour presque entier à te promener dans la maison ? En voyageant, tu te promèneras, puis tu dîneras ; tu te promèneras encore, tu souperas et tu prendras du repos. Ne sais-tu pas qu'en mettant *bout à bout* tes promenades de cinq ou six jours, tu peux facilement aller d'Athènes à Olympie ? Il te sera d'ailleurs plus agréable de partir un jour plus tôt que de différer ; car, quand on est forcé de faire des marches plus longues qu'il ne faut, c'est contrariant ; tandis qu'en commençant son voyage un jour plus tôt, on ne trouve que du plaisir. Mieux vaut se presser au départ qu'en route.

Un autre se plaignait de la fatigue d'une longue route qu'il venait de faire. Socrate lui demanda s'il portait un paquet : « Non, par Jupiter ! je n'avais rien que mon manteau. — Voyageais-tu seul, ou étais-tu suivi d'un valet ? — J'avais un valet. — Marchait-il à vide ou portait-il quelque chose ? Ma foi, il portait mes hardes et le reste de mon bagage. — Et comment s'est-il tiré du chemin ? Il m'a paru s'en tirer mieux que moi. — Bon, et s'il t'avait fallu porter le fardeau de ce valet, comment t'en serais-tu tiré ? — Fort mal, ou plutôt, je n'aurais pu le porter. — Eh bien ! supporter la fatigue moins bien qu'un esclave te paraît-il le fait d'un homme libre et exercé à la gymnastique ? »

A propos de la bonne chère, voici ce qu'il disait : *Faire bonne chère*, dans le langage des Athéniens, a le sens de manger, et il ajoutait que le mot *bonne*, joint au mot *chère*, indique que la nourriture ne doit être nuisible ni au corps, ni à l'esprit, ni difficile à se procurer ; en un mot, il entendait par *faire bonne chère* vivre avec modération.

Socrate s'attachait principalement à gagner les jeunes gens, et ne négligea aucun moyen pour les amener à le suivre et à l'écouter. La première chose qu'ils s'efforçaient de leur inspirer, c'était la piété et le respect pour les dieux ; ensuite, il les exhortait à la modestie, à la défiance d'eux-mêmes, à l'éloignement des voluptés, à l'amour de leurs parents et à l'observation des lois. Il regardait comme l'indice d'un bon naturel la promptitude à apprendre et à retenir, l'amour de toutes les sciences qui enseignent à bien administrer une maison ou une cité, en un mot, à tirer bon parti des hommes et des choses. Il ne traitait

(1) Médecin renommé pour son talent et son humeur bienveillante.

pas tous les hommes de la même manière ; mais ceux qui, s'imaginant être doués d'un bon naturel, méprisaient l'étude, il leur apprenait que les natures les plus heureuses en apparence ont le plus besoin d'être cultivées.

Quant à ceux qui, fiers de leurs richesses, pensaient n'avoir aucun besoin d'instruction et s'imaginant que leur fortune suffirait pour accomplir leurs projets et se faire honorer des hommes, il les rendait sages en disant que c'est une folie de croire qu'on puisse sans étude distinguer les actions utiles et les actions nuisibles ; c'est encore une folie, lorsqu'on ne sait pas faire cette distinction, de se croire capable de quelque chose d'utile parce qu'on a de l'argent pour acheter tout ce qu'on veut ; c'est une sottise, quand on n'est capable de rien, de croire qu'on agit comme il faut pour être heureux, et qu'on sait se procurer honnêtement et convenablement ce qui sert à la vie ; c'est enfin une sottise de croire que la richesse, quand on ne sait rien, donne l'apparence de l'habileté, ou que, quand on n'est bon à rien, elle conduit à l'estime.

Je crois qu'une courte étude de la philosophie pratique de Socrate nous serait utile en plus d'une circonstance. Qu'en pensez-vous ?

ALPHONSE GAGNON.

SCIENCE POPULAIRE

LA DISTANCE DES ÉTOILES

(Suite et fin)

On ne connaît la distance de quelques étoiles que depuis l'année 1840. C'est dire combien cette découverte est récente, et c'est à peine si l'on commence maintenant à se former une idée approximative des distances réelles qui séparent les étoiles entre elles. La parallaxe de la 61^e du Cygne, la première qui ait été connue, a été déterminée par Bessel et résulte d'observations faites à Königsberg de 1837 à 1840. Le premier résultat relatif à la distance des étoiles est celui de Bessel, et date de 1840. La parallaxe de l'étoile Alpha de la Lyre a été trouvée par Struve, à la suite d'observations faites à Dorpat, de 1835 à 1838, et a été publiée après 1840. Il en est de même de celle de l'étoile Alpha du Centaure, observée en 1832 et 1839, au cap de Bonne-Espérance, par Henderson et Maclear, et qui se trouve être l'étoile la plus rapprochée de nous.

Deux méthodes se présentent pour déterminer ces parallaxes. La première consiste à comparer entre elles les positions observées à six mois d'intervalle ; la seconde, à découvrir un mouvement apparent dans une étoile (comparée à une étoile immobile située beaucoup plus loin que celle qu'on étudie), mouvement apparent dû à la perspective causée par la translation annuelle de la terre sur son orbite. Cette dernière méthode est maintenant la plus employée. Le résultat de l'une et de l'autre est de montrer sous quel angle on verrait de l'étoile le demi-diamètre de l'orbite terrestre.

Depuis l'année 1840, l'attention des astronomes s'est souvent portée vers cette même recherche, et des milliers de calculs ont été faits. On est parvenu à grand-peine à déterminer la parallaxe de quelques étoiles. Et encore les erreurs d'observation inévitables masquent-elles souvent les résultats. Que l'on songe, en effet, que nulle étoile n'est assez proche pour offrir une parallaxe d'une seconde. Une seconde, c'est la dimension à laquelle se réduirait un cercle d'un mètre de diamètre transporté à 206 kilomètres, ou à plus de 50 lieues de distance de l'œil. Cela paraît moins que rien. C'est l'épaisseur d'un cheveu d'un dixième de millimètre tendu à 20 mètres de distance de notre œil. Le mouvement annuel apparent d'une étoile qui révèle sa distance s'accomplit tout entier dans cette épaisseur ! Pour un observateur transporté dans l'étoile la plus rapprochée de nous, ce cheveu cacherait toute la distance qui sépare la terre du soleil.

Aucune étoile n'offrant une parallaxe égale à une seconde, il en résulte qu'aucune n'est à moins de 206,265 fois 37 millions de lieues. L'espace qui environne le système planétaire dans toutes les directions est dépourvu d'étoiles jusqu'à cette distance au moins.

L'étoile la plus rapprochée de nous, Alpha du Centaure, offre une parallaxe de 0",91. Sa distance de la terre est de 226,400 fois le rayon de l'orbite terrestre, c'est-à-dire de 8,376,800 millions de lieues. C'est notre *voisine*, et telle est probablement la distance minimum qui sépare les étoiles les unes des autres : huit trillions de lieues ! Comme on le sait, chaque étoile qui brille par sa propre lumière, est un soleil analogue au nôtre, entouré sans doute d'un système de planètes habitées.

La deuxième étoile dans l'ordre des distances, est la 61^e du Cygne. Sa parallaxe est de 0",51, et son éloignement est de 15 trillions de lieues.

On arrive à déterminer ainsi la distance de vingt étoiles seulement sur les milliers qu'on a étudiées dans ce but. Parmi les plus remarquables, signalons surtout Sirius, soleil 2,688 fois plus volumineux que le nôtre, entouré d'un système de corps célestes dont on connaît déjà plusieurs membres, et éloigné de nous de la distance de 33 trillions de lieues ; citons l'étoile polaire, étoile double, dont la distance égale 117 trillions de lieues ; citons Capella, qui plane à 172 trillions de lieues d'ici, distance que la lumière, qui vole en raison de 77,000 lieues par seconde, n'emploie pas moins de soixante-et-onze ans et huit mois à traverser, de telle sorte que le rayon lumineux que nous recevons actuellement en 1875, de cette belle étoile, est parti de son sein en 1803.

Elle pourrait être éteinte depuis 1804, et nous la verrions encore. Elle pourrait s'éteindre aujourd'hui, et les habitants de la terre l'admiraient encore dans leur ciel jusqu'à l'année 1949. Réciproquement, s'il y avait, sur les planètes qui gravitent autour de Capella, des esprits dont la vue transcendante fût assez parfaite pour découvrir de là notre petite terre perdue dans les rayons de notre soleil, ils verraient *actuellement*, de cette distance, la terre de l'année 1803, et seraient en retard de 71 ans et 8 mois sur notre histoire.

Ce sont là les étoiles les plus proches de nous. Toutes les autres sont incomparablement plus éloignées.

Il y a des étoiles dont la lumière ne peut nous arriver qu'après cent ans, mille ans, dix mille ans de marche incessante de 77,000 lieues par seconde. Que l'on essaye de suivre par la pensée le trajet d'une pareille flèche !

Pour traverser l'univers sidéral dont nous faisons partie (la voie lactée), la lumière n'emploie pas moins de 15,000 ans.

Pour venir de certaines nébuleuses, elle doit marcher pendant plus de trois cents fois ce temps, pendant cinq millions d'années ! . . .

Chacune de ces étoiles est un soleil comme le nôtre, brillant par sa propre lumière, et entouré sans doute de planètes habitées analogues à celles de notre système solaire. Malgré l'apparence causée par la perspective de l'éloignement, d'immenses distances séparent tous ces systèmes du nôtre, distances telles que les plus hauts chiffres de notre numération si puissante sont à peine en état de dénombrer les plus faibles d'entre elles. Un éloignement réciproque, que nos chiffres ne peuvent exprimer, sépare ces étoiles les unes des autres, les reculant de profondeurs inimaginables.

Malgré ces intervalles prodigieux, ces soleils sont en nombre si considérable que leur énumération surpasse encore elle-même tous nos moyens ; les millions joints aux millions ne parviennent pas non plus à en dénombrer la multitude ! . . . Que la pensée essaye, s'il lui est possible, de se représenter à la fois ce nombre considérable de systèmes et les distances qui les séparent les uns des autres ! Confondue et bientôt anéantie à l'aspect de cette richesse infinie, elle ne saura qu'admirer en silence cette indescriptible merveille. S'élevant sans cesse par delà les cieux, franchissant les plages lointaines de cet océan sans bornes, elle découvrira toujours un nouvel espace, et toujours de nouveaux mondes se révéleront à son avidité. . . . les cieux succéderont aux cieux, les sphères aux sphères. . . . après les déserts de l'étendue s'ouvriront d'autres déserts, après des immensités d'autres immensités. . . . et lors même qu'emportée sans trêve pendant des siècles avec la rapidité de la pensée, l'âme perpétuerait son essor au-delà des bornes les plus inaccessibles que l'imagination puisse concevoir, là même, l'infinie d'une étendue inexplorée resterait encore ouvert devant elle. . . . l'infini de l'espace s'opposerait à l'infini du temps, rivalisant sans cesse, sans que jamais l'un puisse l'emporter sur l'autre. . . . et l'esprit s'arrêterait exténué de fatigue au vestibule de l'œuvre de Dieu, de la création infinie, comme s'il n'avait pas avancé d'un seul pas dans l'espace. . . .

Oh ! depuis cette terre où rampent les mortels, De l'espace fuyant les vides éternels, Qui sondera des cieux l'insondable distance, Quand, après l'infini, l'infini recommence ?

CAMILLE FLAMMARION.

LE CULTIVATEUR

Dans ce siècle tout occupé de progrès matériels, on ne considère pas assez la position de chaque état dans l'ordre moral de la société. Le bien-être physique, voilà tout ce qu'on désire ; et, pour y parvenir, on emploie des moyens qui ne sont pas toujours ceux qui mènent au bonheur. Le séjour des villes est un de ces appas trompeurs, le commerce en est un autre ; tous deux ont causé bien des déceptions et ont fait plus d'une victime. L'habitant de la campagne croit se trouver plus heureux en changeant d'état et, emporté par la fièvre

commerciale qui se répand partout, il quitte sa charrue pour venir au milieu d'une population inconnue dépenser en vain son activité.

C'est une faute qui entraîne des suites funestes. D'abord, pour lui-même : il sacrifie un bonheur réel pour des espérances spéculatives, et il compromet l'avenir de ses enfants ; puis pour la société, car l'agriculture languit et la gêne se fait sentir dans toutes les industries du pays.

Cet abandon d'un des plus beaux états tient à un vice d'éducation. De nos jours, le peuple ignore l'importance du rôle que joue le cultivateur dans la société. Et, sur ce point, il y a bien des préjugés à combattre. On croit généralement que la supériorité d'un homme tient à son état, et à tout prix on veut monter plus haut. Mais c'est une erreur, c'est l'éducation, le génie, l'amour du bien qui fait l'homme supérieur ; or, toutes ces qualités peuvent se rencontrer au plus haut degré tout aussi bien chez l'habitant de la campagne que chez celui de la ville.

Il y a une autre supériorité qui, pour n'être pas généralement considérée, n'en est pas moins une des plus importantes. C'est celle d'un homme qui apporte dans la société une plus grande somme de bien physique et moral. Or, je trouve cette qualité chez le cultivateur.

En effet, tout vient de lui, depuis l'aliment qui nous soutient jusqu'à la laine qui sert à nos habits. Sans les ressources qu'il nous fournit, l'industrie ne serait qu'un vain mot, le commerce ne pourrait exister ; les arts, les métiers deviendraient inutiles, enfin, l'homme serait condamné à périr misérablement. Aussi, le premier homme fut-il le premier cultivateur, et ce ne fut que plus tard, lorsque l'abondance régna, que les hommes songèrent à choisir d'autres états. Depuis ce temps, le peuple le plus agricole fut toujours le plus florissant et le plus puissant.

D'un autre côté, l'habitant de la campagne, quand il n'est pas la dupe de certains hommes sans scrupule, est le plus fort soutien des lois de l'ordre, qui ne sont autre chose que les règles de la justice. Il est toujours fidèle aux nobles inspirations de la nature et le premier à donner l'exemple du dévouement. Jamais on n'a vu sortir de son sein ces doctrines perverses qui, dans les siècles derniers, ont ensanglanté la plus belle partie de la terre. Au contraire, il a donné au monde l'exemple de la loyauté et de la fidélité portées jusqu'à l'héroïsme dans les nobles provinces de Bretagne et de Vendée. Maître absolu, quand partout l'on obéit, le cultivateur représente l'homme tel qu'il fût dans son origine. Libre et indépendant, il peut donner à ses facultés tout l'essor dont elles sont susceptibles. C'est l'homme dans toute sa dignité pouvant sans obstacle tendre vers ses destinées.

Mais à ces raisons, qui sont d'un grand poids, viennent s'en joindre d'autres plus personnelles, et non moins persuasives. L'homme est né pour le bonheur, il le poursuit sans cesse, s'attache à ses pas, et ce désir d'être heureux il ne saurait le faire disparaître. Précieux don du Créateur, la vie de l'homme misérable est soulevée par lui seul semée de quelques fleurs. Les déceptions les plus amères, les espérances déçues, loin d'éteindre cette soif semblent l'augmenter. Elle est l'ornement de la vie et de la mort, et elle suit l'homme au-delà du tombeau.

Eh ! bien, le paysan a dans ce qui l'entoure les éléments qui peuvent le rendre heureux. Il habite les lieux qui l'ont vu naître et qui ont été témoins des premiers jeux de son enfance. Chaque rocher, chaque ruisseau lui rappellent un souvenir où il peut lire l'histoire de sa jeunesse. Loin des mille bruits de la ville, sa vie s'écoule près d'une épouse chérie, soit au foyer de la

famille, aux travaux des champs, ou à parcourir avec orgueil les terres qu'il a reçues de ses ancêtres. Que peut-il envier au citadin ? Les plaisirs bruyants ? souvent ils sont une source de misères et mènent au tombeau leurs aveugles victimes ; les beaux habits ? déjà le luxe a décimé notre population, il n'est propre qu'à rendre l'homme ridicule et à ruiner sa fortune. Sera-ce les superbes demeures ? mais le firmament qui est le toit quotidien du paysan vaut bien les palais des riches, et ses champs couverts de moissons, les tapis moelleux de leurs salons.

Devenu vieux, d'autres joies embellissent ses derniers jours. Il aime à venir s'asseoir sous le grand chêne qu'il a planté de ses mains. Rien ne l'inquiète, ses fils l'ont remplacé au travail ; et maintenant, il peut mourir tranquille, car il quitte l'aisance au sein de sa famille.

Ah ! si nos paysans faisaient ces quelques réflexions, peut-être que désabusés ils n'abandonneraient pas avec tant d'insouciance les héritages qu'ils ont reçus de leurs pères. Il faut qu'une réaction s'opère en faveur des nobles travaux des champs. On crie sans cesse au progrès ; sans doute, nous le désirons aussi, mais il faut l'asseoir sur sa véritable base. Que ces préjugés qui tendent à centraliser tout le progrès dans le commerce disparaissent, et avec l'agriculture fleurira toutes les industries.

Il faut donc que le cultivateur sache combien son rôle est grand et important, et jusqu'à quel point il importe à son bonheur domestique autant qu'à l'intérêt général qu'il n'abandonne jamais le dépôt qu'il a reçu de ses ancêtres et qui doit être transmis à ses enfants. Les sueurs dont il arrose ses terres lui rapportent des richesses, mais les larmes qu'il versera à la suite des cruelles déceptions du commerce où il aura perdu ses biens resteront stériles. (1)

TABLETTES LOCALES

Longfellow a reçu dernièrement, en présent, deux cannes qui ont été coupées par un habitant de l'Acadie. L'une a poussé sur le sommet du cap Blomidon, et l'autre a été tirée d'un pommier qui se trouvait près de la boutique de Basile le forgeron.

M. Wilmet, de New Castle, a reçu de Californie 80,000 œufs de saumons. Ils ne tarderont pas à éclore. Ceux qu'il a reçus l'année dernière sont devenus de jolis poissons de cinq pouces de long environ. Ces envois sont faits par le professeur Baird, le commissaire fédéral, et son assistant, M. Stone.

Une dépêche du câble assure que le gouvernement canadien vient de proposer les conditions d'un emprunt en Angleterre pour une somme de deux millions et demi de livres sterling. Les trois-cinquièmes de ce montant sont assumés par le gouvernement impérial, et le reste, c'est-à-dire les deux autres cinquièmes, sont placés sous la garantie du crédit canadien seul. Le taux d'intérêt pour le tout est de 4 par cent.

Le Canal Welland, qui n'avait que 90 pieds de largeur à fleur d'eau et 50 pieds au fond, aura, lorsque les travaux d'élargissement actuels seront finis, 190 pieds à la surface de l'eau, 100 pieds au fond et 14 pieds de profondeur. On croit que l'ouvrage sera complété dans trois ans et que le coût des travaux d'élargissement sera de dix à vingt millions.

Un canal a, comme l'on sait, 28 milles de long et met en communication le port Colborne sur le lac Érié, avec le port Dalhousie, sur le lac Ontario.

(1) « La terre n'est jamais ingrate : elle nourrit de ses fruits ceux qui la cultivent et ne refuse ses biens qu'à ceux qui refusent de lui donner leurs peines. Plus les laboureurs ont d'enfants, plus ils sont riches ; les plus jeunes conduisent les moutons dans les pâturages ; les plus grands mènent les plus grands troupeaux ; les plus âgés labourent avec leur père pendant ce temps, la mère, avec ses filles, prépare un repas simple à son époux et à ses chers enfants, qui reviennent fatigués du travail de la journée. Elle a soin de traire ses vaches et ses brebis, et on voit couler de ruisseaux de lait. Chacun a fait son devoir, chacun est content, heureux, et Dieu a des bénédictions pour toute la famille. » — FENELON.

JOSEPH BEAUMONT.

SEMAINE POLITIQUE

C'est du Nord-Ouest aujourd'hui que nous vient, non la lumière, mais les nouvelles qui ont vraiment un caractère politique. Ainsi, les dépêches d'Ottawa nous apprennent que les négociations entamées depuis quelque temps entre les hon. MM. Davis et Royal, de Manitoba, et le gouvernement de la Puissance, au sujet des « better terms » demandés par cette province, viennent de se terminer. Manitoba recevra une augmentation de subsides qui va lui permettre de faire face à ses dépenses d'administration, mais à la condition que le nombre des représentants de son parlement local sera diminué et que sa chambre haute sera abolie.

Les comptes en litige entre le gouvernement fédéral et la province, concernant l'administration de la justice, seront soumis à l'arbitrage. M. Burpee représentera le gouvernement de la Puissance, et M. Davis, Manitoba.

Dans une entrevue que M. Davis a eue avec le premier ministre, au sujet de l'embranchement de Pembina, M. Mackenzie lui a dit que, s'il le pouvait, il visiterait lui-même la province, mais qu'en attendant des rapports plus détaillés des ingénieurs, les travaux de nivellement sur la rive Est de la Rivière-Rouge, au nord de St. Boniface, seraient suspendus.

M. Royal a donné aussi toute son attention aux routes provinciales.

L'arbitrage relatif aux pêcheries, question que nous a léguée le traité de Washington, paraît être retardé, car l'on annonce que M. Ford, commissaire du gouvernement anglais, partira samedi pour l'Angleterre, et ne sera de retour que dans quelques mois.

Quant à l'élection de Montréal-Ouest, qui a eu le privilège de surexciter notre population, voici quel a été le résultat final : Workman, 2,300 ; White, 2,250.

Le peu d'importance des événements politiques nous permet de donner, au sujet de certaines questions pendantes, des détails qu'on lira avec intérêt.

Au sujet des affaires d'Orient, voici ce que dit une correspondance de Vienne :

L'attitude bienveillante que la Russie et l'Autriche continuent à observer à l'égard de la Porte s'explique par le fait que la Russie n'est pas prête à entrer en campagne. L'alliance des trois empereurs n'y est pour rien. La réorganisation militaire n'est pas encore assez complète et le réseau des chemins de fer n'est pas encore en état de transporter rapidement sur les rives du Bosphore une armée capable de frapper un coup décisif. Aujourd'hui, il faudrait des mois pour amener sur le champ de bataille les troupes fournies par les provinces asiatiques de l'empire.

Dans ces pays, chaque pope vit des secours que lui envoie la Russie, chaque église est bâtie avec notre argent, chaque enfant attend son salut du tsar de Saint-Petersbourg.

La concentration de troupes russes en Bessarabie se poursuit dans le plus grand secret, malgré les démentis infligés aux journaux qui en parlent.

En Herzégovine, l'insurrection vit parce que la Russie engage les insurgés à tenir bon, et parce que l'oppression musulmane leur a donné le mépris de la mort.

Quant à la situation générale actuelle de l'Europe, si l'on veut savoir les vues entretenues par l'Angleterre, qu'on veuille bien lire les lignes suivantes que nous a transmises le télégraphe.

C'est le comte de Derby, ministre des affaires étrangères, qui, à un banquet donné à Liverpool, s'est exprimé comme ci-dessous.

Lord Derby a affirmé, tout d'abord, que l'allégation d'après laquelle l'influence de l'Angleterre à l'étranger serait devenue nulle, n'est justifiée par aucune cause réelle. « Les nations étrangères, a dit le ministre, prêtent la plus grande attention à nos mouvements et, sachant que nous n'avons aucune intention agressive, elles ont confiance en nous. Le premier intérêt de l'Angleterre est le maintien de la paix, et lorsque nous donnons un conseil à cet

égard, tout le monde l'accepte comme étant donné sincèrement. »

En ce qui concerne la question de l'Herzégovine, lord Derby croit qu'on a exagéré les difficultés, et que les grandes puissances ne sont pas disposées à aider les insurgés. « Il serait peu politique, a dit le noble lord, d'accorder son autonomie à l'Herzégovine, et, quoiqu'on ne puisse guère attendre une guérison radicale, on peut apaiser le mécontentement actuel par l'introduction de réformes judiciaires. »

Relativement à la Chine, le gouvernement n'a pas reçu d'autres nouvelles que celles qui ont été publiées. « J'espère bien, a ajouté lord Derby, que les affaires iront bien, mais c'est tout ce que je peux dire. Chacun doit être opposé à la guerre avec la Chine, tant qu'elle pourra être évitée honorablement, parce que nous ne désirons pas avoir un autre « homme malade » sur les bras. »

A. ACHINTRE.

NOUVELLES DIVERSES

M. F. A. Martin vient de fonder un journal français à Winnipeg, province de Manitoba. La nouvelle feuille se nomme *Le Courrier du Nord-Ouest* et paraît une fois par semaine.

Les étudiants en droit de l'Université Laval ont présenté une adresse au juge Tessier, ancien professeur de droit de l'Université, pour le féliciter de sa nomination comme juge de la Cour du Banc de la Reine.

Les Frères de la Doctrine Chrétienne ont fait l'acquisition de tout le terrain seigneurial de la ville de Beauharnois. Leur intention est d'y fonder un noviciat le printemps prochain, afin de pouvoir recevoir des élèves de toutes les parties de l'Amérique du Nord.

Une section d'un des gros arbres de Californie vient d'arriver à St. Louis, en route pour Philadelphie, où elle doit figurer à l'exposition universelle de 1876. Cette pièce de bois a 16 pieds de long et 20 pieds de diamètre, c'est-à-dire 60 pieds de circonférence. Elle a été coupée dans un arbre qui mesure 276 pieds de hauteur et 26 pieds de diamètre à sa base, 2,220 années d'âge, si on en juge par le nombre de ses anneaux. Cette pièce de bois est creusée formant un cylindre de deux pieds d'épaisseur y compris l'écorce, et sera convertie en une maison circulaire élégamment meublée.

M. J. G. Moylan a été nommé inspecteur des pénitenciers pour la Puissance.

Dans la nuit de dimanche à lundi, 24 octobre, le magasin de MM. Morgan et Cie., coin de la rue St. Jacques et de la Place Victoria, a été volé d'une valeur de \$15,000 en soies noires et en dentelles.

Dimanche matin, à Beauport, trois des gardiens de l'Asile ont conduit à l'autel trois des femmes employées dans le même établissement. Lundi soir, les propriétaires de l'Asile donnèrent un bal et un souper aux heureux couples.

On lit dans le *Progrès* de Sherbrooke :

Les nombreux amis de A. J. Bean, qui a habité dans le temps à Coaticook, seront heureux d'apprendre que récemment, il a obtenu jugement contre le gouvernement des Etats-Unis pour dommages-intérêts se montant à \$15,000. Beaucoup de personnes de cette localité se rappelleront que M. Bean a été arrêté en 1864, sous l'inculpation de favoriser la désertion au Canada des soldats de l'armée des Etats-Unis. Il fut entendu, jugé et condamné à la prison de Windsor State. Plus tard a commencé un procès en dommages pour faux emprisonnement, et ces derniers jours, le procès s'est terminé comme rapporté plus haut.

Le nombre de faillites arrivées en Canada durant les premiers trois mois de cette année a été de 306 ; les obligations s'élevaient à \$4,141,340. Durant les trois mois expirés le 30 juin, il y a eu 432 faillites ; les obligations s'élevaient à \$7,876,104. Durant les trois mois expirés le 30 septembre, il y a eu 741 faillites ; les obligations s'élevaient à \$8,894,100. De sorte que le nombre total de faillites arrivées durant les neuf mois expirés le 30 septembre est de 1,569 et les obligations totales s'élevaient à la jolie somme de \$21,911,544.

La bénédiction de l'Asile des aliénés de St. Jean de Dieu, à la Longue-Pointe et que dirigent avec un zèle si louable les sœurs de la Providence, a eu lieu jeudi, 28 courant. Parmi les personnes qui s'étaient rendues à l'Asile pour la circonstance, se trouvaient Mgr. Fabre, évêque de Gratianopolis, qui présidait à la cérémonie de la bénédiction ; MM. les cha-

noires Lamarche, Moreau et Mongeau; les Réva. MM. Chs. Collin, chapelier de l'Asile; Alph. Villeneuve, chapelain des Carmélites; Loneran, curé de Ste. Brigitte; Martin, curé de la Longue-Pointe; Thérien; Sentenne, curé de St. Jacques; Sauvé, vicaire de St. Henri; Charbonneau, et le Rév. Frère Eusèbe, Directeur de l'École de Réforme de la rue Mignonne; l'hon. juge Monck; les hon. MM. Ouimet et F. X. A. Trudel; MM. C. A. Leblanc, shérif; Dr. Beaubien, Dr. Perrault, Dr. P. E. Mount, Dr. Howard, médecin de l'Asile; N. Valois, J. A. Gravel, L. J. E. Survever, Charles Garth, Payette, Guy et plusieurs autres dont nous ignorons les noms. Il y avait aussi bon nombre de dames.

SOIR AU BORD DE LA MER

... Les nuages ont monté dans le ciel, le soleil s'est couché, la nuit s'abaisse peu à peu. Au ciel gris correspond une mer grise, plombée; la brise souffle pleine d'aiguilles piquantes et l'odeur des varechs devient plus forte. L'horizon s'efface, l'eau et les nuages ne font qu'un grand mur brumeux que transpercent quelques rayures dorées ou rougeâtres, et les vagues à longues crêtes d'écume arrivent peu à peu, bien alignées, sur la plage où elles lancent et balancent leurs nappes minces qui s'étalent en courant, et en courant se retirent. Le jour a presque disparu; le murmure de la mer grandit, plus gémis-sant, comme si elle se plaignait du labeur que lui impose son devoir de ramener la marée sur la plage, d'atteindre péniblement les rochers, puis le pied des falaises, puis les pilotis des jetées, puis les quais.

Devant l'arrivée, condensée jusqu'à en être monotone, de ces longues barres écumeuses et jaunes qui ne cessent de se gonfler, qui semblent s'irriter à mesure qu'elles s'avancent, et apporter la haletante et grondante respiration d'un être caché et formidable, l'impression devient mélancolique et ne tarde pas à se teinter d'un peu d'inquiétude et même de crainte...

La nuit est plus basse sans être encore entièrement obscure, et les flots paraissent grandir; leur couleur maintenant effacée fait place à de noires profondeurs; on pense à des gueules d'antrès d'où s'élan-cent brusquement des animaux redoutables. L'eau s'écroule sur les roches ou sur les terres éboulées avec de grands rugissements qui donnent l'idée qu'elle éprouve du plaisir à heurter, à détruire, à entraîner et submerger dans ses replis dont l'objet devient sinistre...

Cependant ça est refoulé en deçà de la plage. La vaste place unie du matin tiède, pleine de sel brillant, est perdue pour nous; le tumulte l'a envahie, et toute cette cuvée violente et bouillonnante qui la recouvre à l'air de protester et de nous menacer si nous songeons à remettre le pied sur ce terrain salé qui appartient à la mer et non à l'homme. La marée me fait toujours l'effet d'une revendication et d'une menace.

Mais tandis que tout le long de la côte mugit la mer comme un grand geindre, un fin murmure de voix s'élève sous la tente des baigneurs. Là on devine plus qu'on ne la distingue la forme de quelques femmes enveloppées dans leurs châles ou leurs manteaux et qui sont venues s'asseoir jusqu'à la nuit en face des vagues et du ciel. Ce doux et fin murmure répond légèrement au large gémissement des flots et n'en est pas étouffé. Des bouffées de la brise apportent quelques mots qui s'en vont courir dans les flancs de la falaise.

Un peu plus loin, siffle un garde-pêche qui a pris son poste dans l'herbe, sur la crête des terres qui surplombent la plage. Les feux des phares tournants jettent une lointaine étincelle. Les barques des pêcheurs solidement attachées sautent et battent l'une contre l'autre.

Par derrière, sur les pentes de la côte, se dressent les silhouettes de chalets et de villas, puis celles du petit troupeau des

maisons du village qu'on croirait attachées autour du clocher de l'église comme un piquet.

Quelques lumières rappellent qu'on vit dans ce petit tas de pierre blotti ou perché au-dessus de la mer qui vient gronder à ses pieds avec une sourde colère et un désir bien clairement exprimé de le dévorer.

Quelque chien aboie dans l'espace, quelque porte retentit lourdement, quelque voix jaillit au fond des demeures... Le petit murmure des conversations sous la tente continue toujours, pareil au son d'un léger jet d'eau. Une étincelle sautille par moments sur le fond opaque et noir du ciel où de l'eau, bateau à vapeur regagnant le port.

Un piano lance par des fenêtres grand' éclairées d'une villa voisine, ses notes claires, comme un oiseau de nuit. C'est aussi quelque mélancolique musique, chère aux âmes tendres, qui s'en échappe, en harmonie avec l'accompagnement de basse donné par la marée: une vieille, traditionnelle mélodie de Schubert!

La nuit est complète, très-obscur, aussi voit-on, au haut du chemin creux qui nous ramènera au village, voltiger des falots, falots portés par de véritables âmes en peine, par exemple par cette dame aux longs cheveux pendants sur le dos, et que je vois uniquement occupée, jour et nuit, à aller au bureau de poste!

La nuit est très-noire, la mer est presque lugubre, la brise se plaint autant qu'elle... Nous ne pouvons plus y tenir; assez d'oppression est entrée dans nos âmes. Plusieurs groupes d'ombres gravissent le chemin creux, silencieusement. Le murmure sous la tente est éteint, la mer houloute avec plus de force, comme si elle était fâchée de notre départ... Et pourtant elle nous a vaincus, car les groupes d'ombres silencieux qui reviennent vers les lampes des maisons, c'est nous tous, à demi-écrasés, presque frissonnants... Assez, assez! allons jouer au whist, allons lire un journal, allons causer de l'arrivée de M. B... qui sera suivie du départ de M. C... Et voilà les grilles des jardins qui retombent derrière les ombres...

Bonsoir! demain matin nous aurons reconquis, nous l'aurons, la plage, pendant un quart de lieue devant nos yeux et nos pas; la mer sera verte, loin partie, et ne marmottera plus ses menaces! B.

PERSONNEL

MM. Magloire Turcot, Romuald St. Jacques, Pierre Bachand, Louis-Gustave de Lorimier et H. B. Blanchard ont été nommés commissaires pour l'érection civile des paroisses dans le diocèse de St. Hyacinthe.

Le premier anniversaire de la consécration de Mgr. Racine a été dignement célébré lundi, 18 courant.

La modestie de l'éminent Prêlat ne lui ayant pas permis d'accepter aucune démonstration publique, tout s'est borné à une fête intime où la religieuse seule a eu à jouer le principal rôle.

Son Excellence Geo. Ferguson Bowen, gouverneur de Victoria, Australie, qui est venu en Amérique accompagné de son aide-de-camp, le major Pitt, pour étudier les institutions municipales, est parti pour Ottawa avec Son Excellence le Gouverneur-Général. Après avoir visité le Canada, il se rendra aux Etats-Unis et retournera ensuite en Australie par la voie de San Francisco.

Que recherche une personne qui assure sa propriété contre le risque du feu? Le plus de garanties possibles, pour qu'en cas d'événement, le dommage qu'elle subira soit promptement et équitablement réparé. Par conséquent, lorsqu'on signe une police à prime fixe, ce qui frappe, attire, entraîne, détermine la résolution, c'est l'importance du capital social de la Compagnie avec laquelle on traite.

La Compagnie d'assurance sur la vie et contre l'incendie, la *Stadacona*, conduite par une direction toute Canadienne et dont le bureau, à Montréal, se trouve No. 13, Place d'Armes, a un capital de 5,000,000 de piastres, entièrement affecté à la garantie des risques couverts par les polices.

AVENTURIERS ET CORSAIRES

LE GAOULÉ

VII

(Suite)

Madame de Saint-Chamans, le masque de la résignation au visage, le cœur gonflé, des larmes à ses paupières, et armée en même temps de toutes les pièces de son arsenal de coquetterie, se rendit chez le marquis de la Varenne.

— Il se prépare pour vous, lui dit-elle, une épreuve pénible à traverser, mon ami.

— Je la surmonterai, répondit la Varenne avec la brusquerie et le ton résolu qui lui étaient habituels.

— Mais non pas sans difficulté, répliqua la comtesse. Il y va de votre honneur, de votre repos, de la paix et de la gloire de votre administration. Vous savez si je vous suis attachée et dévouée, la Varenne, eh bien! je viens vous annoncer que je suis prête à accomplir, dans votre intérêt, le plus grand des sacrifices.

— Je ne vous comprends pas, Claudine; expliquez-vous.

— Il m'est revenu que les réclamations que vous allez entendre de messieurs les colons sont dirigées surtout contre moi.

— Contre vous?

— Oui; déjà, vous le savez, on accuse le chevalier de Maubrac d'être l'instigateur du complot attribué à Fabulé.

— Après?

— Eh bien! maintenant ce que l'on ne vous a pas encore dit et ce que je sais, moi, c'est que les colons prétendent me comprendre dans la même accusation.

— Vous êtes folle, Claudine, ou bien ils sont bien hardis et bien insolents!

— Je suis pour tous ces gens-là un objet de jalousie, et de haine pour quelques-uns. Je vous parlais, tout à l'heure, de repos pour vous et de sacrifice de ma part; ce sacrifice que je vous dois, mon ami, c'est une retraite à laquelle je suis bien résolu.

— Votre retraite, y songez-vous?

— Oui, je quitterai la colonie dès demain; j'ai engagé M. de Maubrac à faire de même. Déjà il s'est éloigné de Saint-Pierre, en sorte que lorsque messieurs les colons viendront déposer leurs plaintes devant vous, il suffira que vous leur annonciez mon départ, pour les voir apaisés par enchantement.

La Varenne se promenait comme un furieux autour de la pièce, en écoutant cette confidence de madame de Saint-Chamans, qui pleurait à chaudes larmes.

— Vous resterez, ma chère Claudine, dit le marquis en s'asseyant à côté de la comtesse et en lui prenant affectueusement les mains, vous resterez avec moi, et nous braverons ensemble le mécontentement de messieurs les colons. Qu'ils viennent m'apporter leurs réclamations! Je suis de belle humeur à les recevoir, ma foi! Et s'ils font mine de résister, je les ferai jeter tous par les fenêtres. Laissez-les dire! Que m'importe, à moi, leur haine et leur jalousie contre vous! Empêchez Maubrac de partir; il nous est dévoué, il nous sera utile; c'est un homme d'énergie et de résolution, de qui nous tirerons bon parti au besoin.

— Avez-vous donc quelque projet? demanda la comtesse.

— Je ne sais pas, moi; je ferai ce que les événements me commanderont. Mais, en tout cas, je suis bien décidé à ne point donner raison aux colons, et surtout à ne point vous laisser insulter et calomnier par eux. Le complot de ce Fabulé n'est peut-être qu'un prétexte; si cela est, d'ailleurs, eh bien! qu'ils se défendent comme ils pourront!... Vous ferez savoir à Maubrac, n'est-ce pas, que je désire qu'il revienne?

L'exaspération où était de la Varenne ne lui permettait pas de mettre grande suite dans son discours. Le ton de sa parole plutôt que sa parole elle-même, et l'énergie de ses gestes, suffirent à convaincre la comtesse de la résolution du marquis à ne la point sacrifier, même dans l'intérêt de son autorité, aux mécontentements des colons. Rassurée sur ce point, elle laissa la Varenne en proie à une extrême agitation, en attendant l'arrivée de la députation.

De la Varenne reçut avec hauteur les colons du Prêcher; il prit tout de suite l'offensive contre eux, sans leur laisser le loisir d'exposer leurs plaintes, nia nettement le complot de Fabulé et surtout la participation de madame de Saint-Chamans et de Maubrac, traita les délégués de rebelles en les menaçant de la prison, s'ils osaient persister dans leurs calomnies.

Il y avait parmi eux un octogénaire, de qui la présence aurait dû imposer le respect à la Varenne. Ce vieillard ayant insisté sur son droit de se faire écouter, le marquis ordonna qu'on l'arrêtât. Les colons ayant voulu le couvrir de leurs personnes et de leurs épées, la salle de l'audience fut aussitôt entourée de troupes, et la députation tout entière arrêtée, désarmée et conduite à la géole.

Madame de Saint-Chamans, cachée dans une pièce voisine, avait assisté à cette scène de violence. Dès que la Varenne se trouva seul, elle ouvrit brusquement la porte et se précipita dans ses bras, en versant des larmes de joie.

— Merci, mon ami, lui dit-elle, vous m'avez réellement prouvé que vous m'aimiez en défendant mon honneur... Oh! ajouta-t-elle, je ne regrette qu'une chose, c'est que ce M. Du Buc, dont vous m'avez promis la tête si je vous la demandais, ne se soit pas trouvé là...

— N'avez-vous pas entendu ce qu'ils ont dit, ma chère Claudine, que les jeunes et les valides étaient demeurés sous leurs toits, prêts à la défense et à l'attaque... M. d'Autanne, non plus, n'était pas là, et j'aurais voulu l'y voir cependant! Mais je les retrouverai l'un et l'autre, car je m'attends que l'acte d'autorité que je viens d'accomplir va faire bouillonner dans leurs veines le sang de ces créoles!... Ils m'ont menacé, ils m'ont prédit la guerre, soit! Eh bien! je la leur ferai par tous les moyens...

De la Varenne rugissait comme un lion, en portant à chaque instant, et par un mouvement instinctif, la main à la garde de son épée.

— Qu'ils essaient, mordieu! qu'ils essaient! cria-t-il, et ils verront ce que je vaudrai sur un champ de bataille!

De la Varenne, dans la prévision du résultat que devait provoquer l'empirement impolitique auquel il venait de s'abandonner, prit immédiatement ses mesures, et commanda à une compagnie de grenadiers royaux de se tenir prêts à marcher sous ses ordres.

Il ne s'était pas trompé. A peine l'arrestation des députés fut-elle connue, qu'un cri d'indignation s'éleva dans la ville et gagna le Prêcher, où les colons s'assemblèrent aussitôt chez d'Autanne pour délibérer sur le parti à prendre.

Avant que de rapporter la délibération qui fut arrêtée dans cette réunion, il est bon que nous fassions connaître la conduite de Maubrac pendant les événements qui venaient de s'accomplir.

Maubrac s'était rendu au Prêcher, où il avait d'intimes amis, des colons paroseux et oisifs comme lui, aventuriers sans feu ni lieu, et prêts à tous les coups de main. Ce bourg du Prêcher avait été, dès l'origine de la colonie, et avait continué d'être pendant longtemps le refuge de tous les mécontents et le foyer de toutes les émeutes (1). Maubrac avait réuni en une sorte de concile ses amis, gens bien déterminés, d'ailleurs, et à qui la subite fortune du chevalier avait inspiré pour lui une grande considération. Dans cette réunion, où les têtes s'échauffaient vite, Maubrac avait feint un mécontentement très-grand contre la Varenne, qu'il représentait jaloux de son intimité avec la comtesse, et il avait prétendu que son éloignement de Saint-Pierre était un exil auquel le gouverneur venait de le condamner. Cet exil, qui pouvait être suivi du départ de madame de Saint-Chamans, était donc sa ruine, à lui, et partant celle de ses amis. Il avait entretenu assez grossièrement les exaltées dispositions de ceux-ci pour qu'ils prisent intérêt à cette déchéance du chevalier.

— Que faut-il que nous fassions? avaient demandé, tout d'une voix, les compagnons de Maubrac.

— M'aider à renverser le marquis de la Varenne.

Si grave que leur parût une telle proposition, les amis de Maubrac n'y firent aucune opposition; ils attendirent que le chevalier développât son plan de campagne.

Maubrac leur exposa toute sa politique, qui avait consisté à soulever le mécontentement des colons contre le gouverneur, en en appelant à l'intervention de Fabulé; cette circonstance avait entraîné l'incarcération des députés, crime prévu par Maubrac, et qui devait, dans sa pensée, provoquer un soulèvement général, dont il fallait profiter pour assurer le succès de son coup de main.

Toutefois, Maubrac ne confessait à ses complices que la moitié du but véritable qu'il poursuivait; le reste était le secret du voyage mystérieux de madame de Saint-Chamans à la Martinique, secret que la Varenne lui-même avait cherché vainement à percer, et que nous pouvons dévoiler ici.

(1) Voir le *Roi des Tropiques*.

Les événements que nous avons racontés jusqu'à ce moment avaient tous été complétés à Paris même, entre la comtesse et le président de Lamoignon; ce dernier avait parfaitement résolu la perte de la Varenne, dans un but que nous allons expliquer.

La colonie de la Martinique avait été, dans l'origine, la propriété particulière de la famille du Parquet. A la mort de ce premier gouverneur de la Martinique, le plus illustre des aventuriers du Nouveau-Monde, la Couronne avait repris l'île, moyennant une indemnité payée à ses héritiers. Les tuteurs des fils de du Parquet avaient accepté ce règlement dans un moment où cette propriété suzeraine paraissait difficile à conserver, au milieu des troubles qui agitaient incessamment la colonie. Mais quelques-uns des membres de la famille avaient vu avec regret cette souveraineté leur échapper, et le président Lamoignon s'était substitué à leurs prétentions.

Devenu puissamment riche à la suite des exactions commises sur les financiers traduits devant la cour de justice, il avait rêvé de reconquérir cet héritage enviable, et véritablement enviable. C'était un noyau quasi-royal, qu'il était jaloux d'ajouter aux fleurons de son immense fortune.

Il savait les embarras sérieux que les colonies suscitaient à la métropole, M. de Lamoignon avait pressenti que de nouvelles complications faciliteraient peut-être la réalisation de son rêve ambitieux, et que, de guerre lasse, le régent souscrirait une cession de la Martinique au moyen d'une somme considérable versée dans les coffres de l'Etat.

Lamoignon avait besoin d'un émissaire habile, à l'abri de tout soupçon, et qui n'agirait que par des moyens couverts. Il fit choix de madame de Saint-Chamans, ou plutôt de madame Dubost, dont le mari nous a, dans sa confidence à Du Buc, révélé tout le passé si riche en ressources et en services que Lamoignon avait pu apprécier.

Il l'avait affublée du titre de comtesse, en lui ordonnant de faire du marquis de la Varenne sa première proie et sa première victime, en le poussant dans cette voie de violence où il n'était que trop disposé à entrer.

Le résultat qu'attendait et espérait Lamoignon était un soulèvement des colons contre la Varenne. Il s'en rapportait à la comtesse pour se garer de la tempête. Celle-ci, à qui le succès faisait entrevoir des horizons splendides, n'avait pas hésité, au risque de sa vie même, à tenter cette dangereuse et difficile partie.

Le choix de Claudine avait été, comme on l'a pu voir jusqu'à présent, très-heureux; elle semblait merveilleusement douée pour ce rôle, où il fallait autant d'audace que de coquetterie. Seulement, ni elle, ni Lamoignon n'avaient prévu la présence à la Martinique de Dubost, qui avait déjà failli et pouvait encore compromettre le succès, en compliquant et en contrecarrant les plans de la comtesse. Ils pouvaient croire Dubost mort ou tout au moins bien attaché à ses galères. Ils avaient également oublié de compter avec les passions humaines qui dérangent si souvent les plus habiles combinaisons politiques en tous les pays.

Leur point d'appui, le pivot de leur politique à la Martinique, était l'existence dans la colonie d'un petit-neveu de du Parquet, un bonhomme et pauvre de fortune. S'il était de ceux à qui le royaume des cieux appartient de droit dans l'avenir, il ne montrait nulle prétention à aucun des royaumes, si petit qu'il fût, de ce bas monde. Il avait nom du Parquet de Clermont, et vivait sans ambition et sans souci sur un coin de terre voisin de la splendide habitation où son grand-oncle avait déployé tant de courage et de génie pour la fondation de la colonie.

Il était, d'ailleurs, entouré de tout le respect que son nom illustre inspirait dans l'île entière.

Le but de Lamoignon était d'exploiter cette vénération profonde des colons pour le nom de du Parquet, vénération qui s'est continuée jusqu'à nos jours sur les derniers descendants de cette famille, pour, au moment du soulèvement des colons, faire proclamer ce débris illustre, chef de la Martinique. Ce fait accompli, Lamoignon intervenait, démontait l'incapacité de Clermont à tenir tête à une si haute position, profitait des embarras que cet événement soulevait en France, et y mettait fin en proposant, comme tondé des pouvoirs des du Parquet, de se charger d'un fardeau trop lourd pour les épaules de son allié.

Maubrac, investi de toute la confiance de sa sœur, avait été mis par elle au courant de ce complot; mais madame de Saint-Chamans, victime déjà une fois des procédés peu généreux de Lamoignon, habituée à se délier de ses promesses et

compréhensif à quels dangers elle s'exposait au profit de l'ambition du président, avait résolu de se faire la part du lion dans la conquête de cette proie si ardemment convoitée.

Elle avait cavé sur l'incapacité constatée de Clermont pour, après son avènement, exercer sur ce faible vainqueur un ascendant qui déjouerait tous les calculs de Lamoignon et forcerait, en tout cas, le président à compter avec elle.

On comprend maintenant l'intérêt puissant de madame de Saint-Chamans, à ce que son passé fût ignoré à la Martinique, et à faire disparaître, même par un crime, son mari dont la présence compromettrait tous ses plans. Ainsi s'explique également son ardente haine contre Du Buc, dépositaire du terrible secret de sa vie. Il lui importait donc, avant tout, d'enlever au jeune créole la pièce de conviction qu'il tenait en sa possession.

Le caractère de Maubrac se prêtait merveilleusement à de pareilles machinations, contre lesquelles il n'éleva aucun scrupule. En se faisant l'émissaire et le complice de sa sœur dans cette œuvre sombre, il assurait son avenir en ne risquant qu'un passé assez peu honorable pour ne lui inspirer aucun regret.

Quand ses amis du Prêcheur, entièrement disposés à lui prêter aide et assistance, lui eurent demandé ce qu'il comptait faire après la déchéance de la Varenne:

—C'est là mon affaire, leur répondit-il, sur un ton qui ne permettait pas la réplique.

Maubrac savait bien que le nom de du Parquet de Clermont proclamé à l'avance eût inspiré des craintes aux uns, de la défiance aux autres.

—A ton aise, répondirent les aventuriers, nous attendrons tes ordres.

—Mes ordres, leur dit-il, les voici: Au premier cri de colère que les créoles du Prêcheur pousseront contre la Varenne, hurlez, vous autres; s'ils menacent, prenez les armes; s'ils portent la main à la garde de leurs épées, que les vôtres soient déjà hors du fourreau; en un mot, exagérez et dépassez leurs intentions, compromettez-les en les entraînant, malgré eux, dans le mouvement. Je vous le répète, le reste me regarde. Surveillez donc bien ce qui se passera chez MM. d'Autanne et Du Buc.

En quittant le Prêcheur, Maubrac, parfaitement rassuré sur l'exécution fidèle de ses ordres, s'était rendu à son ajoupa de la montagne Pelée, où il avait une autre mission à remplir.

IX

Maubrac, debout sur le seuil de son ajoupa, attendait impatiemment l'effet du signal qui avait annoncé à Fabulé son arrivée.

Presque en même temps que le chef des marrons, le chevalier vit apparaître, se glissant dans l'ombre, madame de Saint-Chamans. Il fut étrangement surpris de cette visite inattendue. Si grave que fut le visage de la comtesse, que cette expédition nocturne avait vivement impressionnée, Maubrac ne put se défendre de prendre gaiement l'aventure, en face de ses deux hôtes. Il les présenta l'un à l'autre avec une même cérémonie qu'il eût mis à le faire dans un salon, entre deux personnages du même rang.

—J'ai voulu vous voir de près, Fabulé, dit la comtesse avec un sourire qui embarrassa le nègre plus qu'il ne le captiva; j'ai voulu causer avec vous et vous assurer de ma reconnaissance et de mon amitié.

—Tu entends, compère! fit de Maubrac en tirant l'oreille au chef. Madame la comtesse te fait là un honneur insigne. Tu peux tout oser, tout promettre, et faire tout ce que tu promettras.

—C'est dit, maîtresse, répliqua Fabulé en s'adressant à madame de Saint-Chamans.

—Avez-vous d'autres projets que ceux dont nous étions convenus? demanda Maubrac qui, devant Fabulé, se tint sur la réserve, de façon à ne point trahir le secret de sa parenté.

XAVIER EYMA.

(A continuer.)

Les annonces de naissances, mariages ou décès sont publiées dans ce journal à raison d'un sou chaque.

MARIAGE

A St. Michel de Bellechasse, le 20 octobre, par l'Abbé G. Drolet, M. Jean Arthur Adélaïde Mercier, marchand, à Mlle Marie-Georgiana Clavet, dernière fille de feu Narcisse Clavet, pilote.

DEMANDEZ le VINAIGRE de LEFFEVRE spécialement recommandé par la faculté médicale, comme exempt de toute falsification et supérieur à tout vinaigre importé. En gros et en détail. Vinaigrerie en Entrepôt de Montréal 41, r. Bonsecours. 6-23-108

COMPAGNIE D'ASSURANCE "LA ROYALE CANADIENNE."

Capital. - - - - - \$6,000,000
Fonds Disponibles, pres de - - - - - \$1,200,000

DIRECTEURS:

JOHN OSTELL, Directeur "La Nouvelle Compagnie du Gas."
ANDREW WILSON, Directeur "La Nouvelle Compagnie du Gas" et "La Compagnie des Chars Urbains."
M. C. MULLARKY, Vice-Président "Le Crédit Foncier du Bas-Canada," Vice-Président de la "Compagnie de Carrières de Québec," et Président de la "St. Pierre Land Co."
J. ROSAIRE PHIBAUDEAU, Directeur "La Banque Nationale."
J. F. SINCENNES, Vice-Président "La Banque du Peuple."
W. F. KAY, Directeur "Banque des Marchands du Canada."
ANDREW ROBERTSON, Vice-Président "Chambre de Commerce de Montréal et de la Chambre de Commerce de la Péninsule."
DUNCAN MCINTYRE, de MM. McIntyre, French & Co., Négociants.
HUGH MACKAY, de M. J. MacKay & Frère, Négociants.

OFFICIERS:

Président: J. F. SINCENNES.
Gérant Général: ALFRED PERRY.
Sous Gérant: DAVID L. KIRBY.

Vice-Président: JOHN OSTELL.
Secrétaire: ARTHUR GAGNON.
Gérant de la Marine: CHS. G. FORTIER.

Assure toute description de Risques contre le Feu, Cargaisons et Coques de la navigation intérieure; aussi Cargaisons océaniques et Frêts sur les steamers et vaisseaux à voiles de premières classes.

BUREAU PRINCIPAL: 160, RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

5-46-52-1

A VENDRE

ŒUVRES COMPLETES DE L'ABBE CASGRAIN.

Toute personne qui expédiera à l'éditeur, M. Darveau, par la poste, dans une lettre affranchie, la somme d'une piastre et cinquante centimes (\$1.50), recevra franco, par la poste, les œuvres complètes de l'Abbé CASGRAIN, formant les trois volumes suivants:
1. Histoire de la Mère Marie de l'Incarnation, 1 vol. in-8o.
2. Biographies Canadiennes, 1 vol. in-8o.
3. Légendes Canadiennes et œuvres diverses, 1 vol. in-8o.
Chaque personne qui enverra le montant de douze exemplaires recevra le troisième gratis.
Les conditions sont les mêmes pour le Canada et les Etats-Unis.
Adressez comme suit: "M. C. DARVEAU, Imprimeur, Rue de la Montagne, Québec." 6-44-92-140

GRAND ASSORTIMENT DE MIROIRS DE TOUTES DIMENSIONS, Gravures et Chromos.

GAUTHIER & VERRAIS,

Orfèvres et Fabricants de Cadres.

RUE CRAIG, No. 554, MONTREAL. 6-37-13-128.

MM. MEILLEUR & Cie.

Attirent l'attention du public sur la variété de POELES DE CORRIDORS de premier choix qu'ils ont en vente à bon marché, entre autres:

Le "GOLDEN LIGHT," "L'ARGAN," "L'AMERICAN BASE BURNER," "L'ORIENTAL," etc.

POELES DE CUISINE:

"L'OLIVE BRANCH," le "MARLBOROUGH," le "NEW ENGLAND RANGE," le "GOOD NEWS," etc.

Leur assortiment de COUCHETTES est sans comparaison. Aussi Ferronnerie, Coutellerie, Baguettes d'Escalier, Corniches de Rideaux, etc., etc.

MEILLEUR & CIE.,

652, RUE CRAIG, Près de la Rue Bleury. 6-37-26-129.

LE VIDO.

EAU DE BEAUTE, PREPARATION DE N. DUDEVOIR. AUX DAMES.

Pour l'usage de la toilette et pour perpétuer la fraîcheur d'un beau teint; sa propriété tempère la chaleur et la sécheresse de la peau, donne à ses fibres une vigueur et une élasticité charmantes. C'est un préservatif et un remède contre le masque auquel les Dames sont sujettes.

Manière de s'en servir:—Pour les maladies de la peau, les Humeurs, les Eruptions, les Boutons, les Pustules, les Taches, les Clous, etc., la peau doit être bien lavée et tenue bien propre pendant que l'on fait usage de l'Eau pour le teint.

Le VIDO est une des plus belles découvertes pour embellir le teint. Par l'usage de cette Eau vous aurez toujours la peau du visage d'une éclatante blancheur.

Toute personne envoyant \$1.00 par la poste recevra une bouteille par la maille suivante.

Enregistré à Ottawa conformément à l'acte du Parlement, 4 février 1875.

Vendu chez le Dr. GAUTHIER. 6-17-52-100 190, Rue St. Laurent.

FOURNAISES A AIR CHAUD EN FER BATTU

de Manufactures Américaines, simples dans leur construction, DONNANT LE PLUS DE CHALEUR, AVEC LE MOINS DE CHARBON, ne dégageant aucun gaz, et se réglant très facilement.

Chez L. J. A. SURVEYER, No. 524, RUE CRAIG.

POELES! POELES!! 1875.

POELES A CHARBON pour passage, les plus améliorées, de toute dimension.

Chez L. J. A. SURVEYER, 524, Rue Craig, Montréal. 6-19-52-105

Librairie Ovide Fréchette,

CAISSE D'ECONOMIE, RUE ST. JEAN, HAUTE-VILLE, QUEBEC.

On trouve à cette Librairie le plus bel assortiment de livres de prières, dont la richesse et le fini ne laissent rien à désirer; livres de la meilleure Littérature tant Ancienne que Moderne; Articles de bureaux, Ornaments de Corbeilles et de Salons, Chromos, Gravures Profanes et Religieuses par les meilleurs Artistes Français et Étrangers.

Toute commande pour importation laissée à cette Librairie sera exécutée sous le plus bref délai et à des conditions aussi libérales pour défrayer toute compétition.

On reçoit chaque semaine à cette Librairie les principales nouveautés Parisiennes. 6-40-52-4

12 Chromos pour \$1. La meilleure chance jamais offerte aux agents. Nous expédions par la maille à n'importe quelle adresse, France ou port. 12 magnifiques Chromos à l'Huile, dimensions: 9x11, montés, sur réception de \$1. Vous les recevrez \$3 dans une heure. Envoyez une agence de Chronos, c'est la plus rémunérative. Tout le monde aime et achète des gravures. Nous avons du travail et de l'argent pour tous: hommes et femmes, garçons et filles, pour tout le jour ou pour les heures de loisir, le jour ou le soir, pour la maison ou le voyage. Envoyez \$1 dans une lettre. Les Chromos vous parviendront par la maille suivante. Ils se vendent à première vue.

ON DEMANDE des agents pour les meilleurs paquets de prix de l'univers. Chaque paquet contient: 15 feuilles de papier, 15 enveloppes, plumes, manche de plume, crayon, mesure d'une verge patente, un lot de parfumerie et un joyau. Un paquet seul avec un prix élégant, par la poste affranchi, 25 centimes.

MEILLEURE Montre Imitation d'or, celle qui se vend le mieux du monde. Cette montre est d'argent pur plaqué en or par le meilleur procédé galvanique, montée sur diamants, avec second disque renforcé: balancier d'extension: mouvements en nickel; convert merveilleusement gravé; elle paraît aussi bien qu'une montre d'or. Elle coûte \$60 ou \$100. Elle se vend ou se change facilement pour \$25 à \$50. Si vous voulez une montre pour vous-même ou pour faire de l'argent, essayez celle-ci. Prix: \$17 seulement. Nous envoyons cette montre C. O. D. soumise à l'approbation de l'acheteur, sur réception de \$2 accompagnant la commande: la balance de \$15 devra être payée à l'express si la montre vous convient.

TOUS peuvent faire beaucoup d'argent en vendant nos marchandises. Nous avons beaucoup d'autres Nouveautés dont l'usage est aussi général que la farine. Envoyez un estampille pour notre catalogue illustré. Adresses: F. P. GLUCK, New Bedford, Mass. 6-20-52-106

'CAR LE SANG, C'EST LA VIE.'

CELEBER PURIFICATEUR DU SANG DE CLARKE

(Marque de Commerce: "Blood Mixture") LE GRAND PURIFICATEUR ET RESTAURATEUR, nettoie et élimine du sang toutes les impuretés et ne saurait être trop hautement recommandé. C'est un remède infallible contre la Scrofule, le Scorbut, les maladies de la Peau, et les Plaies de toutes sortes. La guérison est permanente.

Il guérit les Vieilles Plaies les Plaies Ulcérées sur le Cou les Plaies Ulcérées sur les Jambes les Boutons Noirs sur la Figure les Scorbut et ses suites les Ulcères cancéreux les maladies du Sang et de la Peau les Enflures Glandulaires Élimine du Sang toutes les matières impures quelle qu'en soit la cause.

Commencez le mélange et agitez au goût et exempt de toute matière injurieuse à la constitution la plus délicate de l'un ou de l'autre sexe, le Propriétaire conseille fortement aux malades d'en faire l'essai.

Des Milliers de Témoignages attestent de son efficacité.

Vendu en Bouteilles à \$1.00, et en Cuises, contenant six fois la même quantité, pour \$4 chaque—ces dernières en contiennent une quantité suffisante pour opérer la guérison dans la plupart des cas invétérés. EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS ET MARCHANDS DE MEDICINES PATENTEES de l'univers.

Seul Propriétaire: F. J. CLARKE, Chimiste, APOTHECAIRE: HALL, LINCOLN, ANGLETERRE.

Agents en gros pour les Provinces de Québec et d'Ontario:

EVANS, MEROER & Cie., MONTREAL

Expédié par la maille sur réception d'un mandat de Poste. 6-23-52-114

"L'OPINION PUBLIQUE"

Publiée tous les Jours à Montréal, Canada,

Par la Compagnie Burland-Desbarats.

ABONNEMENT.....\$3.00 par année.
Aux Etats-Unis..... 3.50 "
Par numéro..... 7 Centimes.

Envois par lettres enregistrées ou par mandats sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal.

ANNONCES..... 10 Centimes la ligne.
Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés.

On ne recevra pas d'abonnement pour moins de six mois.

Tout semestre commencé se paie en entier.

Pour discontinuer son abonnement il faut en donner avis au moins quinze jours d'avance, au bureau de l'administration.

L'agent-colporteur et les porteurs ne sont pas autorisés à recevoir de désabonnements.

Lorsqu'un abonné change de demeure, il doit en donner avis huit jours d'avance.

Si l'abonné ne reçoit pas son journal, il est requis de porter plainte immédiatement à l'Administration. Les frais de port sont payés par la Compagnie.